

Du 20 au 26 décembre 2021 - N° 4790

le Journal du Palais 1,50€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (93^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Second round

■ **Éric Goettelmann** affiche 20 ans chez Loiseau. Après un bref détour par la maison Paul Bocuse, ce Meilleur ouvrier de France 2019 a repris en septembre le chemin de Saulieu en tant que chef sommelier exécutif du groupe. *Page 32*

LogiShip lie Sens au Havre par l'Yonne et la Seine

■ Depuis le 25 novembre, une liaison régulière entre la plateforme portuaire de Gron et celle du Havre est assurée par l'opérateur fluvial icaunais, LogiShip. Une première dans le département depuis plus de 200 ans. *Page 3*

Le Campus Bouloie Temis entame sa mue

■ Lundi 13 décembre a été officialisé le début des travaux de rénovation du campus bisontin Bouloie Temis. Objectif ? Faire entrer le plus grand campus de la ville dans le XXI^e siècle. Pour ce faire, pas moins de 80 millions d'euros d'investissement sont mobilisés. *Page 5*

7 pages d'annonces légales

Lire les pages 24 à 30



SPÉCIAL IMMOBILIER

16 pages

Les dossiers du JDP

■ Résilience. C'est le mot que la majorité des acteurs de l'immobilier d'entreprise ont à la bouche quand on les interroge sur l'état du marché en cette fin d'année. Si les résultats annuels de 2020 puis 2021, sont loin d'être ceux de 2019, année record en immobilier d'entreprise, on note une certaine maintenance de l'activité et des investissements sur le territoire. Parmi les grands gagnants de la crise, le marché de la logistique qui ne cesse de s'accroître avec, « une

forte demande, mais très peu d'offre », selon Cushman & Wakefield Dijon. Le manque d'offre immobilière à proposer et la pénurie de certains matériaux a tout de même mis à mal le secteur qui doit aussi faire face à de nouvelles réglementations en matière d'énergie comme le décret tertiaire de la loi Élan. À ces défis, s'ajoutent l'enjeu de l'attractivité des territoires face aux grandes métropoles.

Dossier pages 8 à 23

À Sochaux, Peugeot fête sa millionième 3008. *Page 31*

VISA
INGENIERIE

CONCEPTION &
CONSTRUCTION
DE BÂTIMENTS



Contrat Unique :

Conception
+
Construction
+
Livraison



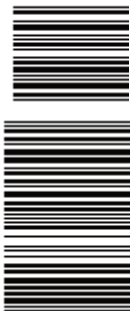
PRIX GARANTI
DÉLAI GARANTI
CLÉ EN MAIN

03 80 66 77 17

112 route de Dijon 21600 LONGVIC

www.visa-ingenierie.com

R 28302 - 4790 - 1,50 €



CBRE|IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement, ...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur www.impact-cbre.fr

dijon@cbre.fr

C'EST PARTI POUR UN BAIL !

IMPACT
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIERE SPECIALISEE
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

03 80 51 71 64

www.impact-property.fr | contact@impact-property.fr

ENTREPRISES

La Bourgogne bat à nouveau pavillon sur la Seine

Transport fluvial. Depuis le 25 novembre dernier, une liaison régulière entre la plateforme portuaire de Gron, près de Sens, et celle du Havre (Seine-Maritime) est assurée par un opérateur fluvial icaunais, LogiShip. Une première dans le département qui n'avait plus enregistré de société d'armateur depuis plus de 200 ans. Didier Mercey, le président de la SAS LogiYonne, entend ainsi affronter sereinement les nouveaux défis qui attendent la filière logistique. Contre vents et marées.



À quai, au port de Gron, l'Exelmans - bientôt rebaptisé Le Bourgogne - s'apprête à emprunter l'Yonne, puis la Seine, jusqu'en Normandie, avec cinq tourets de 72 tonnes chacun à son bord pour le compte de la société Prysmian. Didier Mercey, le président de la SAS LogiYonne, et des filiales LogiConteneur, LogiVietFrance et maintenant LogiShip, gestionnaire de la plateforme portuaire icaunaise. L'Exelmans arrive dans l'écluse sénonaise de Saint-Bond, située à cinq minutes de son port d'attache. *Crédit photo : JDP.*



La rivière Yonne, « *ce chemin qui marche* » si cher à l'ancien président de la CCI, Gaston Simonato, a retrouvé ses lettres de noblesse et sa vocation économique en 2010, lorsqu'à l'initiative de la chambre consulaire, le port multimodal de Haute-Bourgogne fut créé *ex nihilo* à Gron, en amont de Sens. Avec à la barre, Didier Mercey. Une décennie plus tard, l'hinterland le plus au Sud du port du Havre affiche une forme éclatante - neuf millions d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier - ce qui a fait taire les plus sceptiques depuis longtemps déjà et confirmé les intuitions des plus avant-gardistes, qui avaient parié sur un report modal devenu inéluctable, à l'aune de la nécessaire transition écologique. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes. LogiYonne - le commissaire de transport et gestionnaire de la plateforme - assure à lui seul, jusqu'à 30 % de l'activité « colis lourds » du port maritime normand, deuxième port français. Une activité destinée à 92 %

à l'export. Surtout, l'écosystème industriel régional a rapidement intégré le transport fluvial dans son modèle économique, conscient de son apport logistique stratégique, et qui a conforté, au passage, plusieurs centaines d'emplois.

Alors, quand au printemps, le tribunal administratif de Dijon autorisait la poursuite des travaux du « fameux » pont de Pont-sur-Yonne, plus de bas de 39 centimètres, rendant périlleuse la navigation sur la rivière et provoquant l'ire de la batellerie, Didier Mercey ne pouvait se résoudre à laisser sombrer toute une filière pleine de promesses. Le commissionnaire de transport a alors pris la décision d'ajouter une nouvelle corde à son arc en devenant armateur, avec la création de la *Single Ship Company* - un statut juridique propre au droit maritime - LogiShip et l'acquisition pour un million d'euros de l'*Exelmans*, un automateur « ballastable » de 90 mètres. « *Ce n'était plus arrivé dans l'Yonne depuis 1806, avec la disparition de la Compagnie Fouet-Chaudot* », relate le chef d'entreprise. Dans quelques mois, le navire sera rebaptisé Le Bourgogne,

en hommage au navire de la marine royale financé par la région et qui a participé en 1781 à la bataille d'indépendance des États-Unis. Les nouvelles plaques seront fabriquées par les apprentis du pôle de formation Yonne-Nièvre de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie).

DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN VUE

« *Nous allons garantir à nos clients industriels, la sécurité et la disponibilité d'une cale idéale à l'approche de tous leurs marchés export, et ce après plusieurs essais en navigation* », explique David Buquet, directeur général de LogiYonne et de LogiShip. « *Ce navire est le plus adapté au franchissement du nouvel obstacle de Pont-sur-Yonne*. » D'autant qu'avec la crise sanitaire, la chaîne logistique s'est trouvée fortement perturbée. Les plateformes portuaires connaissent une véritable « *congestion* » et il devient de plus en plus compliqué de trouver des modes de transport adaptés à cette situation inédite. Pour le commissionnaire LogiYonne, posséder son propre navire constitue l'assurance de ne pas

enregistrer de ruptures de charges et de « *garantir des délais* » auprès de ses clients. D'ailleurs, les carnets de commandes sont déjà pleins pour les prochaines semaines et l'Exelmans va enchaîner les liaisons entre les ports normands et la plateforme portuaire de Gron.

À bord de l'Exelmans, Didier Mercey et Guillaume Blanchard, le directeur général du groupe Sogena et actionnaire minoritaire de LogiYonne, ont fait appel à un capitaine d'expérience secondé par un jeune matelot formé au Centre de formation d'apprentis de la navigation intérieure (CFANI) du Tremblay (Yvelines). « *Nous allons sur les cinq années à venir représenter plus de 50 % du trafic de colis lourds de l'axe Seine* », précise Didier Mercey. « *Rappelons qu'au*

niveau national, la région Bourgogne Franche-Comté demeure l'une des plus industrialisées de France. » Dans l'optique de remplir les objectifs nationaux et internationaux de « *neutralité carbone* », le transport fluvial constitue, sans aucun doute, l'une des solutions logistiques les plus durables pour le secteur industriel - avec sa cale de 70 mètres, l'Exelmans peut transporter l'équivalent de 25 poids lourds. « *Aujourd'hui, le fluvial entre dans l'ère de l'industrialisation.* » L'Yonne, « *ce chemin qui marche* », pourrait représenter à l'avenir l'atout majeur au développement économique du département qui porte son nom. Un hommage supplémentaire à Gaston Simonato.

STÉPHANE BOURDIER

Immobilier. À l'occasion de la semaine nationale de l'immobilier, la Chambre des notaires de Côte-d'Or a dressé un bilan « à l'épreuve de la crise sanitaire ».

Le marché de l'immobilier poursuit sa croissance

Du 13 au 17 décembre avait lieu la semaine nationale de l'immobilier. Renommée cette année "Parlons de toits", cette semaine était l'occasion de promouvoir au niveau national l'accession à la propriété mais aussi et surtout le travail des notaires, du conseil jusqu'à la signature de l'acte. Pour l'occasion, le président de la Chambre des notaires de Côte-d'Or, Guillaume Lorisson, a dressé un bilan du marché, en compagnie de son prédécesseur Didier Levray, de son vice-président Romain Bruchon, de Séverine Tardy et de Sébastien Mignerey. Ce bilan s'appuie sur la dernière étude conjoncturelle sur l'évolution du marché entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021. « Pour reprendre les statistiques à dix ans, explique Didier Levray, nous avons eu, suite à la crise des subprimes, deux années de forte croissance avant une véritable traversée du désert jusqu'en 2016 où l'indice des prix a commencé à timidement remonter. Finalement, sur les



deux dernières années, nous observons une grosse augmentation des volumes de ventes et une forte augmentation des prix ». En effet, si le volume de ventes a baissé au premier trimestre 2020 sous la barre des 10.000 ventes en Côte-d'Or, un fort rattrapage a été observé dès le deuxième trimestre pour se rapprocher des 12.000 ventes de logements anciens, seuil dépassé dès le quatrième trimestre. « En dix ans, le volume de ventes a augmenté de plus de 50 % », note Guillaume Lorisson. Côté prix, les indices augmentent de 8,6 % pour les

appartements anciens et de 7,6 % pour les maisons anciennes, sur un an en Côte-d'Or.

DES ACHETEURS MAJORITAIREMENT LOCAUX

« La mobilité ressentie au niveau nationale n'a pas trouvé écho en Côte-d'Or, puisque 79 % des acheteurs sont côte-d'oriens », explique Guillaume Lorisson. Pour le président de la Chambre des notaires de Côte-d'Or, « il y a eu un vrai phénomène d'investissement, puisque les gens ont eu le temps de construire leurs projets, et l'immobilier a

retrouvé son côté valeur refuge ». Si en dix ans, le pouvoir d'achat immobilier a augmenté de quelque 20 % (20,5 % pour les appartements anciens et 18,2 % pour les maisons anciennes), le taux de crédit immobilier a quant à lui été divisé par quatre. Au mètre carré, le prix médian des appartements anciens en Côte-d'Or, en croissance de 7 % sur un an, est inférieur au prix constaté en province (2.180 euros contre 2.610 euros). En hausse de 7,4 %, le prix de vente médian d'une maison ancienne en Côte-d'Or est quant à lui supérieur à la moyenne nationale (188.000 euros contre 180.000 euros). Dans le neuf, le prix médian au mètre carré poursuit sa hausse (+ 5 % sur un an) pour atteindre 3.530 euros. Seule la valeur médiane des terrains à bâtir baisse (- 3,5 %, 65.100 euros). Enfin, concernant le profil des acquéreurs, près de la moitié (49 %) ont moins de 40 ans et 14 % ont plus de 60 ans.

ANTONIN TABARD

Évènement. Pour sa troisième édition, l'évènement régional sur l'innovation "Créer demain, deux jours pour innover" avait choisi pour thématique le biomimétisme. Financé par la région et organisé par l'Agence économique régionale, l'évènement s'est déroulé les 23 et 24 novembre.

L'innovation, inspirée du vivant

Les 23 et 24 novembre, "Créer demain, deux jours pour innover" a mis à l'honneur l'innovation à destination de toutes les entreprises régionales et ce, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille. Financé par la région Bourgogne Franche-Comté et organisé par l'Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC), en partenariat avec le Ceebios, Biomim'expo, Alterre Bourgogne Franche-Comté et la CCI Bourgogne Franche-Comté, l'évènement régional sur l'innovation a permis également aux entreprises de se connecter à l'écosystème de l'innovation en région.

Ces deux jours ont été l'occasion d'encourager les rencontres, de croiser les compétences et expériences des acteurs du développement économique. Les participants



Le prix "Créer demain, deux jours pour innover" a été remis, cette année, à l'entreprise Fab'one pour son projet Kaptrek.

ont été très satisfaits des différents formats proposés et de leurs contenus. Ils ont apprécié notamment, la qualité des échanges, la pertinence des témoignages et des interventions et la dynamique de l'innovation en région. Enfin, beaucoup ont également noté la convivialité et l'organisation de l'évènement adéquate avec le contexte sanitaire.

En effet, l'évènement a rassemblé sur les deux jours 215

participants autour de différents formats.

SEPT FORMATS DE QUALITÉ

Kalina Raskin, directrice générale du Ceebios, et Alain Renaudin, président de New Corp Conseil et fondateur de Biomim'expo, ont donné une conférence sur le thème "Quand le vivant inspire l'innovation". Les participants ont aussi pu profiter d'une sélection de 30 planches issues de l'ex-

position "Biomim'Inside", créée par New Corp Conseil, ainsi que trois tables rondes pour découvrir le biomimétisme appliqué à la santé, aux matériaux et à l'agriculture/alimentation. Plus de 150 participants ont assisté aux huit ateliers pour imaginer le monde de demain, éclairés par des témoignages d'entreprises régionales, sur des thématiques variées et une centaine des participants se sont intéressés aux trois masterclass pour s'inspirer des dynamiques engagées par des entrepreneurs exemplaires. Enfin, dix entreprises régionales innovantes étaient également présentes dans la galerie de l'innovation et parmi lesquelles le public devait élire le lauréat du prix Créer demain. Les participants ont eu l'occasion d'assister au pitch de neuf porteurs de projets innovants et 90 rendez-vous B2B ont permis aux entreprises d'élargir leur réseau, trouver des partenaires et imaginer de futures collaborations.

La démarche commerciale en question

EN COLLABORATION AVEC GUILLAUME PETITJEAN, DIRIGEANT DES ENTREPRISES DIJONNAISES DE CONSEIL EN STRATÉGIE COMMERCIALE SUXECO ET 1ÈRE GÂCHETTE.



Pourquoi est-ce important d'aimer découvrir ?

Découvrir est une des plus belles choses que nous offre la vie. Il n'y a qu'à observer l'émerveillement des enfants lorsqu'ils font des découvertes. On parle souvent d'être à l'écoute pour évoquer l'ouverture, la découverte des autres, l'intérêt porté aux nouveautés.

Si le verbe écouter est directement lié à l'ouïe, la pratique de l'écoute dépasse largement cette dernière. Les messages que nous recevons se manifestent par tous nos sens. Les odeurs, la vue, le ressenti physique, les saveurs, sont des informations que nous recevons et écoutons, parfois inconsciemment, mais qui nous touchent. Le son du vent dans les feuilles, l'air marin, les premières lumières du printemps, un breuvage ou la texture d'un tissu, nous font découvrir ou redécouvrir des sensations qui nous parlent. Lorsque nous rencontrons une personne, cette mécanique se met en place, nos sens captent des informations qui vont être des données que l'on va écouter et analyser.

La découverte est une aventure, qu'il s'agisse de personnes, de paysages ou de recherches, nous sommes dans une démarche exploratoire. Pour que cette approche soit enrichissante, l'ouverture d'esprit et la chasse aux a priori, sont indispensables.

D'ailleurs, un des premiers terrains qu'il nous est possible d'explorer est notre propre personne. Nous pouvons faire ainsi des découvertes étonnantes et néanmoins importantes pour notre positionnement personnel et professionnel.

Qu'en est-il lorsqu'il s'agit de la découverte des autres ? Est-ce de la curiosité ou de l'amour ? Ce dernier mot est peut-être fort, mais je crois qu'il faut aimer l'Homme pour s'intéresser sincèrement aux personnes que l'on rencontre et apprécier leurs différences. À l'extrême, il s'agit d'aimer comprendre pourquoi nous ne pensons pas les mêmes choses. Ensuite, il nous appartient de faire des choix, sur la base de nos valeurs.

En conclusion, découvrir c'est apprendre, apprendre c'est avancer, avancer c'est vivre et ce qui donne l'impulsion c'est l'écoute.

COLLECTIVITÉS

Campus Bouloie Temis : la transformation commence

Enseignement. Pôle régional majeur d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne-Franche-Comté, le campus bisontin Bouloie Temis connaît actuellement une transformation en profondeur. Il accueille déjà dans des bâtiments neufs le siège de l'Université de Bourgogne Franche-Comté (UBFC) et du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS). Un investissement de 80 millions d'euros a été mobilisé pour faire entrer dans le XXI^e siècle le plus grand campus de la ville. Lundi 13 décembre, une cérémonie officielle lançait le début des travaux pour une livraison prévue pour 2025.

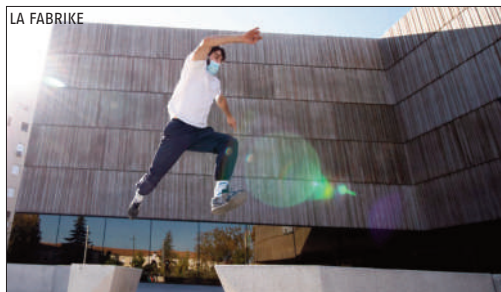


« **U**n investissement inédit ! Jamais autant de moyens n'auront été mis en œuvre sur un campus », affirme Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole et maire de la ville, en ouverture de la cérémonie de pose de la première pierre du projet de transformation du Campus Bouloie Temis, qui s'est tenue lundi 13 décembre. Une mue profonde des lieux qui va s'étaler de 2021 à 2025, ainsi chiffrée à 80 millions d'euros (près de 60 millions de la région en additionnant les contrats de plan d'accélération de l'investissement, plus de six millions pour Grand Besançon Métropole, 1,7 million de l'Université de Franche-Comté (UFC) et près de 14 millions de crédits France Relance). Ce chantier pharaonique concerne 70.000 mètres carrés de bâtiments créés ou rénovés dont 30.000 de constructions nouvelles sur le technopole de Temis. C'est ainsi 2.000 mètres carrés, qui sortiront de terre pour l'ISIFC, école d'ingénieurs en génie biomédical, qui pourra ainsi doubler ses effectifs dans les années à venir. Des innovations pédagogiques sont également au programme. Confiée au cabinet bisontin La Fabrike, la bibliothèque universitaire de Sciences et Sports deviendra ainsi un learning centre intégrant un openlab, un hall d'exposition et une salle de réalité virtuelle. « Avec ses équipements ouverts à tous, le campus deviendra un lieu de rencontre et de vie... Une nouvelle façon de concevoir les choses, favorisant les liens sociaux, une ouverture vers l'extérieur digne d'un vrai quartier ! », précise Macha Woronoff, présidente de l'UFC. Au cœur de ce

dispositif, l'AREA Sport offrira un espace sportif entièrement rénové avec terrain de rugby enherbé, piste d'athlétisme quatre couloirs, un parkour urbain d'exercice pour courir à travers des agrès et y produire des figures de style, le tout adapté aux personnes porteuses d'un handicap, une piste finlandaise composée de copeaux de bois offrant un amortissement souple et apprécié par les coureurs, un amphithéâtre modulable unique en région... D'un investissement de 3,6 millions d'euros, sa gestion et son animation seront assurées par la Maison du Sport, infrastructure universitaire inédite. Toujours au chapitre de l'ouverture au grand public, la création d'un jardin des sciences constituera également un nouvel espace de découvertes et d'expériences avec pas moins de 1.000 mètres carrés de serres botaniques. Théâtre de nombreux événements, le campus accueillera des expositions artistiques ouvertes à la communauté universitaire, aux habitants et à tous les amateurs de culture.

HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Cette mutation fait la part belle aux notions de solidarité et de partage. Le programme de modernisation du campus transformera les anciens bureaux du Crous en un lieu de convivialité dédié aux étudiants : le (Lj)VE, pour 1,6 million d'euros. Complémentaire à la Maison des étudiants, ce bâtiment totalement réhabilité par La Fabrike accueillera une épicerie solidaire, une ressourcerie, un espace de convivialité, des locaux pour les associations, ainsi qu'un atelier de customisation (*do it yourself*)... Par ailleurs, côté jardin, le campus recèle un patrimoine végétal à préserver et à valo-



Ouvert, convivial, solidaire, écologique... le renouveau du campus fait l'objet d'un ambitieux programme de modernisation pour renforcer son rôle central dans l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation en région et dynamiser l'attractivité du territoire.

riser. Plantations, réaménagements paysagers et création d'ambiances variées sur plus de 65.000 mètres carrés révéleront la nature emblématique du massif jurassien rythmée par les prairies, les vallons, les bosquets... Poumon vert de l'agglomération bisontine où se côtoieront communauté universitaire et habitants, le parc-campus arborera de nouveaux chemins et points de vue invitant à la promenade, soit 2,7 kilomètres de pistes piétonnes et cyclables. À terme, il ouvrira de nouveaux liens paysagers débordant du domaine universitaire pour relier le technopole Temis, soulignant ainsi la forte interaction existant entre laboratoires, lieux d'enseignement et lieux de vie. De même, les boulevards Kennedy, Churchill... pourraient être transformés en boulevards urbains confortables reliant les quartiers adjacents au parc-campus. Au-delà de ce nouveau corridor vert, un travail important sera également engagé au niveau de la route de Gray afin de connecter l'Institut supérieur des Beaux-Arts au reste du campus. Un partenariat avec l'organisme de transport de la ville Ginko veillera à renforcer la fréquence des bus pour desservir au mieux le campus. Afin de stimuler la vie étudiante, des lieux de rencontres seront créés à la croisée des flux piétons. Place centrale, parvis, terrasses, jardin de lecture... ces espaces extérieurs ornés d'œuvres artistiques originales d'Olivier Vadrot, artiste desi-

gnier de Beaune, matérialiseront de nouveaux lieux de vie sur le campus. Ces dernières prendront la forme de trois éléments formels : un grand cône de pierre de grès vert (four à pain), un cercle de métal (assises) et un mât (cloche).

Toutes les rénovations au nombre de huit et toutes les constructions – qu'elles concernent le Crous, l'UFC ou l'École nationale supérieure de mécanique et de microtechniques (Ensmm) – visent les meilleurs niveaux de performance énergétique. La rénovation du réseau de chaleur est en cours tandis que la pro-

duction d'énergie solaire est programmée en toiture de certains bâtiments. Ce projet permettra enfin de créer 650 emplois nouveaux. En conclusion de son discours Macha Woronoff a rappelé que cette université, née il y a 600 ans, l'une des plus vieilles de France affichait un taux de vétusté de ses structures de 41 %, soit le double de la moyenne nationale. « Il était urgent d'agir pour rattraper notre retard », a ajouté Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC.

FRÉDÉRIC CHEVALIER

Altitude 35 : un maître d'œuvre des espaces extérieurs multiprimé

Fondée seulement en 2017, Altitude 35 est triple lauréate du célèbre concours des jeunes architectes European, lauréate du palmarès des jeunes urbanistes et, en 2020, des Albums des jeunes architectes et des paysagistes (AJAP), récompenses décernées par le ministère de la Culture et de la Communication. Leurs travaux ont su révéler le caractère exceptionnel du campus de la Bouloie, construit par l'architecte René Tournier dans les années 1960, autour de l'ancien observatoire astronomique, qui dégage une vue à 360 degrés sur le paysage bisontin. Maître d'œuvre pour la rénovation des espaces extérieurs (11,1 millions d'euros TTC), leur stratégie paysagère s'appuie sur cinq axes : jouer sur les complémentarités des milieux, anticiper les évolutions du climat, travailler sur la matérialité des sols et leur continuité et faire du campus une vitrine à ciel-ouvert du savoir-faire de l'université en associant à la démarche le laboratoire Chrono-Environnement et l'équipe du jardin botanique (futur jardin des sciences) tout en aménageant aux étudiants de nouveaux espaces de convivialité.

La coopération au cœur du projet

Ce projet d'envergure n'aurait pas vu le jour sans le dialogue instauré depuis 2018 au sein du « partenariat territorial pour un grand pôle d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovations et de projets de développement », baptisé : Grand Besançon Synergie Campus. Ce dernier s'est concrétisé par la création d'une coopération public-public entre tous les acteurs de l'écosystème bisontin (Territoire 25, État, région, département du Doubs, Crous, Ensmm, Temis, UFC, ville et Grand Besançon Métropole). Cette organisation unique en France a permis de coordonner un ensemble d'actions au travers d'un travail collectif et de mutualiser des moyens au service d'un objectif d'intérêt général : la transformation du campus Bouloie-Temis. « Ces coopérations prouvent ici leur pertinence pour engager à plusieurs, ce que chacun des membres ne pourrait faire seul », affirme les membres du partenariat.

Associations. En vue de créer un service départemental pour accompagner les associations de Saône-et-Loire, le Département a poursuivi, lundi 6 décembre, sa concertation.

Les associations de Saône-et-Loire auront leur service

Le département de Saône-et-Loire souhaite créer un service départemental pour les associations. D'après un récent communiqué de presse, ce choix novateur viserait à « accompagner le réseau associatif composé majoritairement de bénévoles et touché de plein fouet par la crise sanitaire ». Pour ce faire, le Conseil départemental a lancé une concertation. Dans ce cadre et en écho à la journée mondiale du bénévolat, Sophie Clément, vice-présidente à la vie associative, a initié une rencontre avec les représentants du monde associatif lundi 6 décembre.

« Avec plus de 11.000 associations, 110.000 bénévoles et 15.000 salariés, le maillage associatif est un véritable atout pour la Saône-et-Loire, explique le département. Un réseau indispensable tant pour l'aspect social que pour l'aspect économique, dont l'avenir s'est fragilisé avec la crise sanitaire ». Avec ce service départemental dédié, porté par la nouvelle vice-présidente chargée des associations, Sophie Clément,



Lundi 6 décembre, Sophie Clément, vice-présidente à la vie associative, a rencontré les représentants d'associations pour imaginer les contours du nouveau service départemental dédié aux associations.

le Conseil départemental espère ainsi redonner l'énergie au mouvement associatif.

UNE SÉRIE DE TABLES RONDES AVEC LES ACTEURS

À la suite des premiers échanges avec les associations depuis le mois de septembre, Sophie Clément avait ciblé trois thématiques, abordées sous forme de tables rondes. Parmi ces sujets, ont été abordés, les besoins de la vie associative. Ces derniers « se traduisent par

la nécessité de mieux connaître l'existant pour gérer plus facilement les démarches du quotidien ». Mais aussi, la recherche « qui fait ressortir le besoin de mieux cibler les profils, l'importance de les former et de les responsabiliser ». Ou encore la valorisation de la fonction de bénévoles « où les conseils et les idées pour adopter les bonnes pratiques sont les bienvenus ».

Le nouveau service départemental imaginé par le Conseil

départemental de Saône-et-Loire visera donc à accompagner les associations et à répondre à leurs questions en créant du lien et en innovant avec des actions et événements fédérateurs, ainsi qu'en les aidant à ouvrir les bonnes portes en fonction de leurs besoins. « Ce service sera la porte d'entrée première au service de toutes les associations de Saône-et-Loire », conclut le communiqué.

ANTONIN TABARD

Investissements. À quelques kilomètres de Besançon, le village de Serre-les-Sapins aurait de quoi faire rougir plus d'une collectivité. Ces dernières années, la commune enchaîne les investissements dans l'aménagement urbain.

Grand développement pour petite commune

Samedi 4 décembre, la mairie de Serre-les-Sapins, petite commune à l'ouest de Besançon de quelque 2.100 âmes, a invité la presse à « une visite inaugurale globale ». « Depuis bientôt deux ans, les circonstances sanitaires ont fait obstacle à l'inauguration de plusieurs réalisations communales. Malgré un contexte épidémiologique incertain, mais en respectant scrupuleusement les gestes barrières, nous souhaitons y procéder aujourd'hui », expliquaient-ils dans leur invitation. Et pour cause, le développement urbain de cette commune limitrophe de la métropole franc-comtoise entamé dans les années 1960 s'est accentué ces dernières années, avec notamment l'implantation d'un espace économique de plus de 30



La commune de Serre-les-Sapins compte 2.100 habitants.

hectares permettant l'installation de plus de 70 entreprises et la création de quelque 500 emplois.

PRÈS DE 15 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Entre autres projets, la commune a dernièrement investi

plus de deux millions d'euros dans la requalification du centre du village ancien et l'aménagement des places de la Mairie et du Sergent, mais aussi un million d'euros dans l'extension, la rénovation et la modernisation du groupe scolaire, ainsi que près de 400.000 euros dans

la création et l'ouverture d'une Maison du mieux vivre. Mais l'axe le plus conséquent du développement de Serre-les-Sapins est la poursuite de l'aménagement de la zone d'aménagement concerté des Épenottes - Champs-François et de son espace de sports, jeux et loisirs, pour un budget prévisionnel de 10,8 millions d'euros. Pavillons, maisons en bande, petits immeubles, logements locatifs privés et publics ou encore logements intergénérationnels, cette ZAC urbaine de 284 logements vient d'inaugurer sa tranche 2B et espère voir sortir de terre sa troisième tranche d'ici 2023. « Un quartier durable », dont l'aménagement a été concédé au promoteur immobilier bisontin, Sedia, pour « prendre en main » l'urbanisation de plus de 14 hectares.

A. T.

Salon

LA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ REPRÉSENTÉE AU SIMI À PARIS. Pour la troisième année, la région Bourgogne Franche-Comté était présente à Paris lors du Salon de l'immobilier d'entreprises, Simi. Elle a, pour l'occasion, bénéficié d'un stand de 150 mètres carrés situé au niveau 2, emplacement E141. L'agglomération de Vesoul, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, ainsi que celle de Nevers, la communauté de communes de Puisaye-Forterre, Grand Belfort et sa Sem patrimoniale Tadern, Grand Besançon Métropole accompagné de Sedia et Aktya, et Pays de Montbéliard Agglomération et sa Sem patrimoniale immobilière PMIE étaient présents en tant qu'exposants sur le stand régional. Tandis que d'autres territoires de la région étaient également présents, comme la communauté d'agglomération du Grand Sénonais et les communautés de communes du Grand Charolais et du Sud Territoire.

Infrastructure

LA FIBRE CONTINUE À SE DÉPLOYER DANS LE DOUBS. La commercialisation des offres très haut débit s'est poursuivie à vive allure dans le Doubs durant le dernier trimestre 2021 avec près de 3.000 nouveaux clients raccordés à la fibre optique du réseau Dioptic. Dans le même temps, pour faire du Doubs un département 100 % fibré d'ici un peu plus d'un an, plus de 8.000 locaux d'habitation, locaux professionnels ou sites publics ont été rendus éligibles entre septembre 2021 et la fin de l'année. Plus de 30 communes ont été ouvertes commercialement en trois mois, parmi lesquelles : Abbans-Dessus, Athose, Cademène, Chasnans, Chauvignotte, Doubs, Faimbe, Fontaine Les Clerval, Fourg, Frambouhans, Gémonval, Gonsans, Les Grangettes, Haute-pierre le Châtelet, Les Fontenelles, Magny-Chatelard, Malbrans, Malbuisson, Marvelise, Merey-sous-Montrond, Montrond-le-Château, Nods, Onans, Pompierre-sur-Doubs, Premiers Sapins, Rantechaux, Saint-Point-Lac, Sceaux-Maisières, Soye, Tarcenay-Foucherans, Vanclans, Vernierfontaine, Villers-sous-Montrond et Villecein. Sept prochaines ouvertures commerciales sont aussi prévues en fin d'année, comme : Abbans-dessous, Arçon, Déservillers, Eternoz, Solemont, Neuchâtel-Urtière, Pont-de-Roide et Vermondans.

Soutien

L'APPEL À PROJET "SOUTIEN AUX PROJETS LOCAUX PORTÉS PAR LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE" RENOUEVÉ. La lutte contre les abandons des animaux de compagnie est une priorité du Gouvernement, qui entend agir sur tous ses aspects notamment en accompagnant les associations et les refuges qui jouent un rôle clé. Le Plan de relance a pour objectif d'aider les associations de protection animale qui recueillent ces animaux dans des refuges, qui les placent en famille d'accueil ou qui œuvrent, en partenariat avec les communes, à la stérilisation des chats errants. Cette mesure, dotée initialement d'une enveloppe de 14 millions d'euros, a connu un vif succès conduisant à une fermeture précoce des guichets impliquant l'absence de financement de dossiers pourtant éligibles à l'aide. En raison de ce succès et de la priorité que constitue la lutte contre l'abandon des animaux domestiques errants, le Président de la République a annoncé le 4 octobre un ré-abondement de cette mesure à hauteur de 15 millions d'euros. Un million d'euros est ainsi alloué à la région Bourgogne Franche-Comté et sera attribué dans le cadre d'appels à projets départementaux.

◆ Dépôt des dossiers (cerfa n°12156*05) avant le 31 janvier 2022. Plus d'informations sur service-public.fr/associations/vosdroits/R1271

en bref

Opinions

Lettre ouverte

UNSA ÉDUCATION, A&I-UNSA ET SNPDEN-UNSA

Lors de son discours de clôture du congrès de l'assemblée des départements de France, le Premier ministre a promis de donner aux collectivités locales compétentes, l'autorité fonctionnelle sur les adjoints gestionnaires des collèges ou des lycées. Dans le cadre de la future loi 3DS, un amendement vient d'être déposé par la ministre de la Cohésion territoriale et des Relations avec les collectivités territoriales.

Dans son discours, le Premier ministre évoque sa volonté de dialogue et de concertation. Pourtant, à part avec certains élus des collectivités, aucune concertation n'a eu lieu avec les adjoints gestionnaires et les chefs d'établissement concernés, acteurs locaux incontournables, garants d'une mise en œuvre efficace et pragmatique des différentes politiques publiques dans les collèges et lycées qu'ils dirigent. Cette méconnaissance au plus haut niveau de l'État du fonctionnement de nos établissements interroge.

Pour l'UNSA Éducation, A&I-UNSA et le

SNPDEN-UNSA, cette décision est incompréhensible et inacceptable. Elle va fragiliser les Établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et le fonctionnement de leur équipe de direction. En instaurant une double autorité pour l'adjoint gestionnaire, membre des équipes de direction des EPL, le gouvernement prend le risque de déstabiliser profondément le fonctionnement de nos collèges et de nos lycées.

Les équipes de direction appliquent consciencieusement les directives des collectivités dans leurs domaines de compétences. Si les indicateurs attendus ne progressent pas aussi vite que souhaité, notamment en matière d'alimentation Bio et de circuit court, c'est par manque de structuration de ces marchés et en raison des surcoûts, incompatibles avec les tarifications fixées par ces mêmes collectivités.

Les personnels de direction, les adjointes et adjoints gestionnaires, les enseignantes et enseignants et au-delà tous les membres de la communauté éducative ont besoin d'une équipe

de direction stable, renforcée et cohérente, sous l'autorité du chef d'établissement. Madame la ministre de la cohésion territoriale et des relations avec les collectivités territoriales, a fort justement souligné la dimension pédagogique du rôle des adjointes et adjoints gestionnaires, rôle qui les rattache indissolublement à l'État.

À une époque où la multiplication des strates, textes et procédures administratives sclérosent l'action publique malgré la bonne volonté de ses agents, qui peut penser que rajouter une autorité fonctionnelle extérieure à l'autorité hiérarchique du chef d'établissement peut apporter une simplification et une meilleure efficacité des politiques publiques dans les établissements scolaires ?

Nous demandons au gouvernement et aux parlementaires de revenir sur cet amendement qui, contrairement à la volonté de simplification de l'action publique affichée par la loi 3DS, risque de déstabiliser lourdement le fonctionnement des collèges et lycées.

Coconstruire le département

CHRISTOPHE AVENA, PRÉSIDENT DU GROUPE CÔTE-D'OR TERRES D'AVENIR AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les 1er, 2 et 3 décembre se tenaient les Assises de l'Assemblée des départements de France à Bourg-en-Bresse. Lors de cet événement qui offrait l'occasion d'échanger avec des conseillers départementaux de toute la France, le groupe Côte-d'Or Terres d'avenir était très bien représenté. Globalement cependant, la déception domine à l'issue de ces assises. Nous pouvons certes nous accorder avec les représentants des départements de Droite sur certains points, comme la nécessité de repenser les finances des départements. Dans la situation actuelle en effet, l'autonomie fiscale de nos collectivités territoriales n'étant pas assurée, il semble difficile d'envisager l'avenir sereinement. Néanmoins nous ne pouvons souscrire à la totalité des propos tenus lors des différentes tables rondes de ces assises. Sur la forme tout d'abord, nous déplorons l'aspect unilatéral des rencontres, avec des Présidents de droite et des invités qui s'expri-

ment, des conseillers départementaux qui écoutent sans que leur soit donnée l'occasion de participer. Il nous était promis concertation et collaboration de tous, nous avons le plus souvent assisté à un cours magistral de professeurs libéraux et conservateurs. Le manque de diversité et l'absence de femmes parmi les intervenants nous sont apparus en outre fort problématiques. Sur le fond ensuite, nous n'avons que trop peu entendu parler de la transition écologique et énergétique, alors que les collectivités locales doivent être au premier rang sur ce sujet à l'heure des grands défis climatiques. Nous n'avons que trop peu entendu parler de démocratie participative à une époque où les citoyens demandent légitimement à être écoutés et entendus. Nous n'avons que trop peu entendu parler de la nécessaire solidarité entre les territoires ruraux et urbains, trop souvent opposés à tort. Si « l'exode urbain », largement mis en avant par

les différents intervenants, est une réalité à Paris et à Marseille, il ne concerne pas les métropoles à taille humaine telles que Dijon et Besançon. Nous n'avons enfin que trop peu entendu parler de l'Humain et de la lutte contre la précarisation. La proposition d'expérimentation d'un revenu universel pour les jeunes, défendue par la gauche départementale, a été de nouveau rejetée sans appel par le Premier ministre, nous le déplorons. Suite à ces assises, et alors que le vote du budget 2022 sera prochainement débattu à l'assemblée départementale, nous serons attentifs aux propositions de la majorité et ferons nos propres propositions pour tous les habitants de la Côte-d'Or. Nous formons le vœu que la coconstruction avec l'État, si chère à François Sauvadet, président de l'ADE, se traduise, pour François Sauvadet président du Conseil départemental de la Côte-d'Or, par la coconstruction avec l'opposition départementale.

Le regard de Faro

RÉFORME DES RETRAITES :
LE PATRONAT VEUT TROIS RÉGIMES DISTINCTS.



L'édito

PAR ANTONIN TABARD

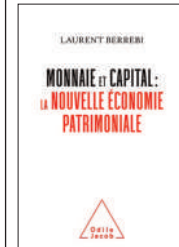
L'immobilier résilient



Alors que la fin de l'année se rapproche et avant de rentrer dans une période faste de fêtes - dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrières, il va de soi -, le *Journal du Palais* publie son dernier dossier thématique de l'année. L'occasion pour la rédaction de faire le point sur le marché de l'immobilier d'entreprises. Au fil des 16 prochaines pages, les différents acteurs de l'immobilier du territoire, des constructeurs aux promoteurs, en passant par les bailleurs, reviendront sur cette année 2021 qui, comme l'année 2020, est encore loin des records de 2019. Si l'activité, comme les investissements, se maintient, certains secteurs sont plus propices que d'autres, à l'image du marché de la logistique, grand gagnant de la crise grâce au développement du e-commerce. Face au manque d'offres et à la pénurie de matériaux, les professionnels de l'immobilier redoublent d'imagination pour s'adapter, sans oublier les nouvelles réglementations comme le décret tertiaire de la Loi Élan ou encore l'enjeu de l'attractivité des territoires face aux grandes métropoles. L'occasion, enfin, de proposer un tour d'horizon des dernières implantations.

Le coin bouquins

MONNAIE ET CAPITAL : LA NOUVELLE ÉCONOMIE PATRIMONIALE.



Notre système économique est caractérisé par une instabilité financière redoutable : les bulles se succèdent, défiant par leur durée les lois de la finance. Leur éclatement inévitable provoque des crises de plus en plus menaçantes pour la survie du capitalisme. La solution proposée par les banques centrales paraît tout aussi explosive. Par le biais d'une politique monétaire quantitative, elles alimentent les bulles, financent des relances budgétaires gigantesques et l'explosion des dettes publiques, à des taux toujours très bas, voire négatifs. Laurent Berrebi dénonce dans ce livre des politiques aussi dangereuses qu'injustes qui creusent les inégalités patrimoniales, appauvrissent la classe moyenne et fracturent toujours davantage les sociétés.

♦ Éditions Odile Jacob, 368 pages, 27,90 euros.

LE SENS DE LA FORMULE.



À la charnière des années 1960 et 1970, dans la région d'Orléans, Gilles Garnaud, un jeune homme plein d'énergie et que rien n'effraie, se lance dans un pari apparemment insensé : transposer dans une création d'entreprise des idéaux écologiques, que personne ou presque ne prend alors au sérieux. Sa rencontre avec Jeanne-Marie, une biologiste qui deviendra son épouse, apporte à son projet une crédibilité scientifique. Dépourvu de moyens, mais fort de convictions à toute épreuve, le couple monte une entreprise bio, d'abord sur le créneau des produits d'entretien, puis sur celui des cosmétiques. C'est long, c'est dur, c'est harassant... et ça marche !

♦ Éditions Rue de l'échiquier BD, 128 pages, 17,90 euros.

SPÉCIAL IMMOBILIER



MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : résilient face à la crise

TEXTE DU DOSSIER : MILITINE GUINET

« **L**a forte reprise de l'économie qui a suivi la pire récession enregistrée en France depuis la Seconde Guerre mondiale n'a pas été uniforme sur tout le territoire national. » C'est ce qui ressort de l'édition 2021 du Baromètre de l'attractivité des métropoles françaises Arthur Loyd publié le 29 novembre dernier.

À cette disparité marquée entre la région parisienne et les métropoles de province, s'ajoutent des différences de résultats entre les trois typologies d'activités en immobilier d'entreprise : les bureaux, les commerces, les locaux d'activités et les entrepôts. En région Bourgogne Franche-Comté, les nombreux professionnels interrogés partagent ce constat. « Nous avons réalisé une meilleure année qu'en 2020 qui, rappelons-le, a été amputée par deux confinements. Globalement, 2021 a été une bonne année pour l'immobilier d'entreprise même si d'un domaine d'activité à un autre, on note des différences. En ce qui concerne les locaux d'activité, le marché est très "pénurique", c'est-à-dire que nous avons plus de demandes



que d'offres. Nous avons déjà réalisé ce constat en 2020 mais ce phénomène s'est accentué cette année. Cela est à l'origine de deux phénomènes, d'une part, l'augmentation des prix dans le neuf comme dans le seconde main et d'autre part, un raccourci des délais de commercialisation. Les transactions vont très vite ce qui ne laisse pas de place aux négociations. Cette rapidité fait

cependant courir le risque d'une surenchère des prix. En effet, comme l'offre est peu existante, certains prix sont exagérés à la hausse, d'où l'importance de bien se faire accompagner et conseiller, notamment par une agence. L'Observatoire de l'immobilier d'entreprise de Côte-d'Or, l'Imdex, est notamment un excellent outil de référence qui recense les valeurs de marchés», observe Florent Puchot, co-gérant et consultant Arthur Loyd Dijon et Besançon et membre du conseil de gérance Arthur Loyd France. Il insiste : « une embellie de marché doit toujours être accompagnée d'une certaine prudence puisque ce phénomène a généralement tendance à provoquer une hausse des prix. De manière plus générale, nous constatons que peu de dépôts de bilan ont été réalisés du fait, notamment, des aides financières de l'État. Par conséquent, très peu de bâtiments se sont libérés, le marché est pour ainsi dire, figé. On remarque aussi un certain attentisme qui ralentit les investissements notamment pour le marché des bureaux où les volumes transactés en 2021 sont à la baisse. Enfin, contre toute attente, les commerces ont plutôt bien résisté même si là encore, le constat diffère d'un secteur à un autre : le prêt-à-porter souffre beaucoup contrairement aux boutiques liées à l'équipement de la maison, la décoration et le mobilier qui a battu des records l'année dernière ou encore la restauration et l'alimentation ». Mikael Cretin, directeur adjoint de BNP Paribas Real Estate à Dijon, met lui en avant la résilience du marché de bureaux en 2021, comme en 2020. « Cette année s'est bien passée avec des commercialisations régulières et donc, un bon écoulement de l'offre existante. L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de 2020 avec un marché résistant et moins impacté en régions que dans les grandes métropoles. Nous avons des programmes en précommercialisation





Fête ses 30 ans !

« **Notre ambition** : être votre conseil et vous accompagner dans tous vos **projets immobiliers** sur la région **Bourgogne-Franche-Comté**, pour les 30 ans à venir ! »

15
COLLABORATEURS

300
OFFRES DISPONIBLES

350 000 m²
DE LOCAUX DISPONIBLES

100
TRANSACTIONS PAR AN

Notre domaine d'intervention, l'Immobilier d'entreprise :



- Bureaux
- Entrepôts / Logistique
- Locaux d'Activités
- Commerces



Bruno DORMOY
Co-gérant



Damien VOISENET
Co-gérant



Fabrice LEBREUIL
Associé

03.80.70.27.70

cw@cw-bfc.fr

immobilier.cushmanwakefield.fr

DIJON – BESANÇON – CHALON-SUR-SAÔNE

Transaction (Location / Vente)

Vous êtes propriétaire, vous cherchez à louer ou à vendre vos locaux ?

Nos équipes d'experts assurent la **commercialisation** de tout bien immobilier **industriel** et **commercial**, quelles que soient la surface et la typologie.

Gestion Locative / Syndic

Vous cherchez à déléguer une partie ou la totalité de la gestion de vos actifs ?

Nous vous accompagnons dans les missions suivantes :

- **Gestion locative**,
- **Représentation** du propriétaire,
- **Direction et gestion d'ASL/AFUL**,
- **Gestion des copropriétaires (syndic de copropriété)**.

Conseil en investissement

Vous êtes à la recherche d'un bien immobilier à acquérir pour générer du rendement à court, moyen ou long terme ?

Nous identifions pour vous les **opportunités d'investissement** disponibles sur le marché les plus à même de répondre à vos critères de recherche.

« avec des engagements pour l'horizon fin 2022 mi 2023, ce qui est un très bon signal qui montre que les entreprises se projettent et que les investisseurs se positionnent en amont. » Selon lui, l'activité n'a pas subi de ralentissement puisque le niveau de demande est resté conséquent. « On enregistre des mouvements importants de grands utilisateurs sur Valmy et Beauregard, preuve que ces deux développements sont solides. Autre programme majeur, en cours de commercialisation, Dauphine Dijon pour lequel BNP Paribas Real Estate a été mandaté en exclusivité pour les bureaux. Ainsi, c'est 5.000 mètres carrés de bureaux neufs qui sont concernés avec un positionnement stratégique en centre-ville avec un environnement de commerces et de services, des places de stationnement souterraines et des transports en commun. C'est d'ailleurs la seule opération de bureaux neufs pour les années à venir au centre-ville dijonnais. Ce programme, disponible à la location et à l'acquisition, attire déjà très en amont, on note déjà des engagements de la part de futurs utilisateurs. Concernant les locaux d'activités, le marché en 2021 a été similaire au marché de bureaux avec une bonne résistance. On observe une bonne dynamique sur la commercialisation de locaux d'activité neufs sur Capnord et Longvic, celle des bâtiments de seconde main est correcte même si le niveau d'offres est restreint malgré une forte demande. Par ailleurs, Innovespace sur Capnord est encore en cours de développement. Le développement de parcs d'activité est un enjeu majeur pour répondre à la demande exprimée des utilisateurs », conclut-il.

De son côté, Visa Ingénierie fait état d'un « marché de l'immobilier d'entreprise très actif avec une multiplicité de projets très divers en termes de nature et de dimensions. Cela va du petit bâtiment de quelques centaines de mètres carrés de laboratoires de recherche, en passant par des salles de sport, ou de plus petites PME/PMI, à d'autres qui développent jusqu'à 6.000 mètres carrés entièrement neufs comme une base logistique en région lyonnaise, un projet

de délocalisation d'une unité de production de plus de 5.000 mètres carrés en région dijonnaise ou encore, la reconstruction d'un stockage de 6.000 mètres carrés sinistrés après un incendie. Ce dynamisme se retrouve sur l'ensemble du secteur géographique couvert par Visa Ingénierie, c'est-à-dire de la région parisienne à la région lyonnaise et jusqu'à l'Alsace. » D'après Jean-Pierre Lamy, gérant de Visa ingénierie, la demande a repris réellement depuis le printemps 2021, après une quasi interruption de l'activité chantier pendant six mois en 2020. « Beaucoup de projets datant de 2020 ont été reportés. L'activité économique n'a pas flanché puisque la demande en locaux est toujours bien présente car certaines entreprises, malgré le contexte sanitaire, ont vu leur chiffre d'affaires augmenter ainsi que leur marge, d'où la confirmation

« Le projet Dauphine Dijon, c'est 5.000 mètres carrés de bureaux neufs qui sont concernés avec un positionnement stratégique en centre-ville avec un environnement de commerces et de services, des places de stationnement souterraines et des transports en commun. »

Mikael Cretin, directeur adjoint de BNP Paribas Real Estate

des projets. »

UN MARCHÉ STABILISÉ

CBRE Impact à Dijon parle d'un marché stabilisé pour les locaux d'activité. Ce dernier repart même à la hausse : « nous sommes dans la continuité du dernier observatoire Imdex, nous n'avons pas connu de rupture d'activité liée à la crise sanitaire. L'année 2020 a été normale et 2021 a été plutôt positive. » Comme l'ensemble des acteurs de l'immobilier d'entreprise en région, CBRE Impact pointe







CRÉATEUR DE POSSIBILITÉS

PREMIER RÉSEAU NATIONAL DE CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Parlez-nous de vos projets



Commerce



Industrie



Logistique



Bureau



Investissement

+DE **380** COLLABORATEURS

3 000 TRANSACTIONS/AN

3 200 000 M² COMMERCIALISÉS/AN



ARTHUR LOYD DIJON
03.80.60.00.00

ARTHUR LOYD BESANÇON
03.81.26.20.20

WWW.ARTHUR-LOYD-DIJON-BESANCON.COM

BFC : TERRE DE DÉVELOPPEMENT

De nombreux projets récents ont permis d'asseoir la position de terre d'accueil de la région en matière de développement. À commencer par Corden Pharma, lauréat du programme France Relance « Appel à projet Industrie dans les territoires », le projet Conti vise à relocaliser la production de principes actifs pharmaceutiques en utilisant un procédé de fabrication innovant : la chimie en flux continu. Ce procédé permet en effet d'accroître les capacités de production en améliorant la productivité et la qualité dans des conditions de sécurité renforcées. Avec la création d'un laboratoire dédié à l'expérimentation et à la production pharmaceutique à petite échelle, Corden Pharma se donne les moyens d'accéder à des appels d'offre inaccessibles aujourd'hui. Suntec industrie France, également lauréat du programme France Relance « Appel à projet Industrie dans les territoires mécaniques », à Ouges, s'est lancé dans la fabrication d'un nouveau modèle de pompe modulaire représentant un encombrement beaucoup plus réduit et permettant de répondre à de nouveaux besoins clients : chauffages des véhicules électriques, nettoyeurs haute pressions, aérothermes, cuisines mobiles.

Autre implantation phare pour le territoire, celle de McPhy, spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène : « la récente implantation de McPhy permet à la région de confirmer sa position de leader de la filière hydrogène en France et en Europe. C'est à Belfort que l'entreprise a choisi d'implanter son usine d'électrolyseurs, équipement qui permet la transformation de l'électricité en hydrogène. Grâce à une forte mobilisation collective des pouvoirs publics, la Bourgogne Franche-Comté a su se démarquer et réunir toutes les conditions essentielles à cette implantation. La construction de cette nouvelle infrastructure industrielle représenterait un investissement de 30 à 40 millions d'euros. Elle conduirait à la création, à pleine charge, de plus de 500 emplois McPhy dont environ 400 en France et une centaine en Allemagne et en Italie. S'y ajouteraient plusieurs centaines d'emplois indirects en France et en Europe. Fort de cet investissement majeur dans son outil industriel, McPhy disposerait d'une capacité annuelle totale de production équivalente à 1,3 gigawatt, en phase avec les perspectives de croissance des marchés de l'hydrogène vert, notamment celui de l'industrie lourde », présente l'AER qui a accompagné ce projet aux côtés de partenaires de l'État et du Grand Belfort. « Le choix de McPhy pour la localisation de ce projet majeur pour la filière du Grand Belfort a reposé sur la performance de l'écosystème régional et la politique régionale menée au profit du développement de la filière hydrogène depuis plus de dix ans. »

Enfin, toujours d'après l'AER, Vicky Foods, au travers de sa société Dulchalon, a confirmé l'ouverture de sa première usine de production en France au cours du dernier trimestre 2022. C'est un projet ambitieux et stratégique pour le territoire, qui doit permettre la création de 60

emplois dès la mise en service, et le recrutement, à terme de 250 collaborateurs. « L'industriel investira près de 45 millions d'euros sur la zone d'intérêt régional SaôneOr pour développer son activité logistique et ses infrastructures lui permettant ainsi d'approvisionner le marché français ainsi que d'autres marchés voisins comme l'Allemagne, la Suisse et l'Italie du Nord. L'AER BFC se félicite d'avoir pu accompagner ce projet, détecté en lien avec Business France Madrid, d'avoir pu défendre les sites d'implantation possibles en région et d'avoir valorisé l'écosystème régional en appui à l'implantation de cette nouvelle usine en Bourgogne Franche-Comté. Cela permet à l'entreprise de répondre à l'objectif de proximité de marché et de réduction de l'empreinte environnementale de sa production », commente l'AER BFC.



Implantation

BNP PARIBAS REAL ESTATE,

VOTRE CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE



DIJON - CŒUR DE VILLE - DAUPHINE

5 347 m² de bureaux neufs, divisibles dès 144 m²

- Un site d'exception renait
- Une alliance commerces-bureaux
- ERP 5^{ème} catégorie type W

Disponibilité fin 2023

À VENDRE / À LOUER



DIJON - ECOPOLE VALMY III - HELIOS

3 617 m² de bureaux en R+5, divisibles dès 100 m²

- À proximité du Pôle Santé VALMY
- Commerces possibles en rez-de-chaussée
- Nombreux parkings privatifs

Disponibilité fin 2022

À VENDRE / À LOUER



DIJON METROPOLE - ZAE CAPNORD

Programme neuf de 7 050 m² de locaux d'activité

- Nombreux lots de 441 m² à 7 050 m²
- Places de parking privatives
- Proximité rocade / transports en commun

Disponibilité fin 2022

À VENDRE / À LOUER



DIJON METROPOLE - ZI LONGVIC

Plusieurs surfaces disponibles à partir de 363 m²

- Au cœur d'un parc d'activité neuf
- Locaux isolés et chauffés
- Proximité Rocade

Disponibilité immédiate

À VENDRE

POUR EN SAVOIR PLUS :

03 80 67 35 72

transaction.dijon@realestate.bnpparibas

Toutes nos offres sur bnppre.fr



Le présent document a pour but de procéder à une information générale. Les informations contenues dans ce document ont un caractère strictement informatif, elles n'emportent aucun avis ni accord contractuel de la part de BNP Paribas Real Estate. En outre, ces informations doivent être prises en considération au moment de la date de publication du document et non au moment de sa consultation. BNP Paribas Real Estate: 167 Quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex. Tél. : +33(0)1 55 65 20 50 - SAS with a capital of €383.071.696 - 692 012 180 RCS Nanterre - SIRET 692 012 180 00174 Code NAF 7010 Z. Crédits : Dijon - Cœur De Ville - Dauphine : AA Group Et Outsign - Dijon - Eco-pole Valmy III - Hélios : Archi Tech Dijon Métropole - Zae Capnord : AIC Ingénierie Construction - Dijon Métropole - ZI Longvic : Apside

BNP PARIBAS
REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change

●●● un manque de foncier immédiatement disponible « aussi bien dans le neuf que dans le seconde main ». Cushman & Wakefield Dijon partage ce constat : « paradoxalement, ces deux dernières années se sont très bien déroulées avec des marchés qui sont restés actifs. Pour Cushman & Wakefield, 2021 s'inscrit dans la même lignée que 2019 qui a été une année record pour l'immobilier d'entreprise. Depuis trois ans, les exercices sont très actifs pour notre société avec en moyenne, une centaine de transactions par an », notent Bruno Dormoy et Damien Voi-



senet, co-gérants de la société dijonnaise qui vient de fêter ses 30 ans.

L'ACTIVITÉ FREINÉE PAR UN PHÉNOMÈNE DE PÉNURIES

Si globalement, les deux années exceptionnelles qui viennent de s'écouler n'ont pas enregistré de baisse d'activité significative, les professionnels attirent l'attention sur le phénomène de pénurie de matières premières ayant pour effet de ralentir l'activité.

« En effet, nous n'avons pas constaté de ralentissement dans les investissements immobiliers clients, 2021 a été une année pleine de surprises avec un réel essor économique. Néanmoins, nous avons rencontré des difficultés majeures au niveau des politiques tarifaires ; nous avons

« La difficulté actuelle est liée à la planification des chantiers qui s'allonge en fonction de la non disponibilité des matériaux, essentiellement liée au marché de l'acier (charpente métallique, couverture, bardage...) et le manque récurrent de main d'œuvre au sein des entreprises. »

Jean-Pierre Lamy de Visa Ingénierie

assisté à une explosion des coûts des matières premières tels que les aciers, isolants, menuiseries extérieures à laquelle se sont mêlées des difficultés d'approvisionnement à compter du second semestre 2021. Une situation d'autant plus complexe pour des sociétés telles que les nôtres : lors-



qu'on s'engage sur un prix global et forfaitaire lors de la contractualisation et qu'il peut s'écouler un délai de plusieurs mois entre cette première date et les commandes auprès des différents partenaires... », témoigne Cristalead. Jean-Pierre Lamy (Visa Ingénierie) partage ce constat : « la difficulté actuelle est liée à la planification des chantiers qui s'allonge en fonction de la non disponibilité des matériaux, essentiellement liée au marché de l'acier (charpente métallique, couverture, bardage...) et le manque récurrent de main d'œuvre au sein des entreprises. Cela provoque un gros surcroît de travail car il nous faut sans cesse jongler avec les plannings en fonction des approvisionnements de chacun puisque le matériel nécessaire au process client n'est pas fourni en temps et en heures. À cela s'ajoute la hausse des prix des matières premières, notamment de l'acier, depuis la fin 2019. Ces hausses sont mensuelles et exponentielles mais sans conséquences majeures pour les affaires en cours. A contrario, les affaires ayant été chiffrées il y a plus de six mois doivent être remises à jour. Dans certains cas, ces mises à jour peuvent ●●●

La solution globale qui répond à vos besoins :
Conception + Construction + Livraison

STOCKAGE - PRODUCTION - BUREAU - COMMERCIAL

VISA
INGENIERIE

CONCEPTION ET CONSTRUCTION
DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS


PRIX
GARANTI


DÉLAI
GARANTI


CLÉ EN
MAIN

Plus de 30 ans d'expertise à votre service
en Bourgogne Franche-Comté

03 80 66 77 17

DEVIS GRATUIT EN LIGNE

www.visa-ingenierie.com



112 route de Dijon
21600 Longvic



Bureau d'études, constructeur de bâtiment d'entreprise clés en main



- Tertiaire
- Industrie
- Artisanat
- Commerce
- Laboratoire
- Viticulture
- Petite enfance
- Logistique

03.85.43.00.36

Zone Verte. 18, rue des Varennes 71880 CHATENOY-LE-ROYAL
www.masters-construction.fr

●●● représenter 10 % de l'investissement. D'une manière générale, ce phénomène est bien compris et accepté des clients qui sont eux-mêmes soumis, dans leurs activités,

« Nous évoluons essentiellement sur le marché privé avec une large palette d'activités qui va des bureaux, au stockage, en passant par le commerce et même, plus récemment, une crèche pour jeunes enfants. »

Clémence Moset et Romain Marilly, les deux associés à la tête de Master's Construction installée à Chatenoy-le-Royal en Saône-et-Loire

aux mêmes problématiques. » Le gérant de Visa Ingénierie tire également la sonnette d'alarme sur l'allongement des délais administratifs : « il est à noter un dérapage notable des délais administratifs liés à la complexification des règlements et aussi, à une surcharge de travail des services concernés en raison de la demande qui, non seulement ne faiblit pas, mais se concentre sur la même période ».

Clémence Moset et Romain Marilly, les deux associés à la tête de Master's Construction installée à Chatenoy-le-Royal en Saône-et-Loire, font quant à eux état d'une année 2021 très compliquée en raison des pénuries et de la hausse des prix. « Cette crise des matériaux est loin d'être résorbée, on pense que ce n'est que le début et que ce phénomène peut se poursuivre au-delà d'un an. En matière de tarifs, la situation se complique car si jusqu'à maintenant nous parvenions à minimiser l'impact sur nos clients en absorbant notamment une partie de la hausse, nous n'aurons pas d'autre choix que de réajuster les prix si les hausses sont trop conséquentes en 2022. Ces difficultés ont pour effet de mettre en pause certains projets et nous poussent à une grande flexibilité. » Comme ses confrères, le duo se plaint également d'un manque de



MASTER CONSTRUCTION

main d'œuvre. « Nous manquons de candidatures sérieuses, l'enjeu de l'année à venir va être de valoriser l'attrait pour ces métiers et de travailler sur la formation des profils », annonce Romain Marilly. Auparavant salariés de l'entreprise, Clémence Moset et Romain Marilly ont décidé de reprendre l'activité en 2015 suite au décès du fondateur et ancien dirigeant. « Nous évoluons essentiellement sur le marché privé avec une large palette d'activités qui va des bureaux, au stockage, en passant par le commerce et même, plus récemment, une crèche pour jeunes enfants. » Spécialisée dans le « clé en main », Master's Construction vient de fêter ses 20 ans d'existence.

ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR

Basé à Chevigny-Saint-Sauveur, le groupe Guiton & Cie

fait figure de bon élève dans cette crise des matériaux. « Les hausses étaient à prévoir, nous avons donc essayé d'anticiper le plus possible les commandes. Cela n'a pas pour autant empêché de subir la hausse des prix. Sur l'année qui s'achève, nous avons tout de même perdu l'équivalent d'un mois de chiffre d'affaires en raison de ce phénomène. Si le premier trimestre 2020 nous a effrayé, de par le caractère inédit de la situation et l'arrêt brutal d'une grande majorité d'activités, on a pu noter un redémarrage important dès le printemps 2020 et la demande n'a pas cessé de s'accélérer depuis », se remémore Cyrille Guiton, créateur et gérant de l'entreprise éponyme.

L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES

La pandémie de coronavirus a accentué et précipité des



LE CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR
DE VOTRE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

CRISTALEAD
ingénierie

Un interlocuteur unique

La garantie du prix global et forfaitaire

Un délai maîtrisé

Un suivi rigoureux pour une réalisation
Tous Corps d'États

75 / 77 rue d'Auxonne - 21000 DIJON ■ Bureaux : 03 80 79 34 03 ■ Service commercial : 06 89 25 17 87

■ www.cristalead.fr ■

évolutions qui étaient déjà bien amorcées dans secteur de l'immobilier d'entreprise. Exit la rigidité des espaces de travail traditionnels, les entreprises recherchent davantage de flexibilité en matière d'espaces. Principal objectif : réduire les coûts fixes. En effet, après les salaires, l'immobilier représente le plus gros poste de dépenses pour les entreprises et, en moyenne, 40 % des espaces seraient inutilisés au quotidien en raison de nombreux facteurs comme les déplacements, les congés et de plus en plus, le télétravail. La démocratisation des techniques numé-



riques ayant démontré que chacun pouvait accéder à ses outils de travail à distance, le modèle du flex office semble s'imposer de plus en plus. Terme anglais désignant l'absence de poste de travail attribué à chaque salarié et l'absence de bureaux fermés, le flex office répond aussi au besoin de travailler différemment : des espaces sont spécialement aménagés pour les tâches qui nécessitent calme et concentration, d'autres sont prévus pour les échanges ou encore les moments conviviaux. Un peu comme le « desk sharing » (à traduire littéralement par « partage de bureau »), ces modèles émergents permettent l'optimisation des locaux de l'entreprise. Pas forcément très covid-compatibles, ces options sont pourtant de plus en plus plébiscitées par les entreprises. Une étude

« Le concept du flex office n'est pas si nouveau qu'on pourrait le penser mais il est vrai que la crise sanitaire a propulsé ce phénomène. »

Cécile Bidault, chargée de la commercialisation de bureaux pour CBRE Impact à Dijon

réalisée par Deskeo, spécialiste de la location de bureaux flexibles avec services, et publiée en mars met en évidence que 16 % des entreprises ont déjà mis en place une configuration flex office, 55 % l'envisagent sérieusement. « Le concept du flex office n'est pas si nouveau qu'on pour-



rait le penser mais il est vrai que la crise sanitaire a propulsé ce phénomène. De plus en plus d'entreprises souhaitent réaménager les surfaces plutôt que les réduire. C'est notamment ce qui a été fait pour le siège de CBRE il y a deux ans, afin de favoriser les échanges», commente Cécile Bidault, chargée de la commercialisation de bureaux pour CBRE Impact à Dijon.

Si les locaux professionnels ne sont pas prêts de disparaître totalement puisque les entreprises nourriront toujours le désir de disposer de lieux d'échanges pour des réunions notamment, les stratégies immobilières doivent s'adapter à ces nouveaux enjeux et ces nouvelles formes de travail. « Le flex office et le télétravail ne sont pas applicables à tous les métiers. Certes, ces phénomènes se développent mais dans quelle mesure, c'est encore un peu trop tôt pour le savoir. De plus, les locaux professionnels répondent au droit de baux commerciaux qui sont valables pour trois ans au minimum et n'offrent pas forcément la souplesse juridique nécessaire »

CBRE|IMPACT

Membre indépendant du réseau CBRE

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation,
estimation,
commercialisation,
clé en main,
investissement, ...

dijon@cbre.fr

03 80 51 71 71

Retrouvez toutes nos solutions pour vos
locaux professionnels sur
www.impact-cbre.fr

C'EST PARTI POUR UN BAIL !

IMPACT

PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

www.impact-property.fr

03 80 51 71 64 | contact@impact-property.fr

ZOOM SUR LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS LIÉES AU DÉCRET TERTIAIRE DE LA LOI ÉLAN

Entré en vigueur le 1er octobre 2019, le décret tertiaire aussi appelé « décret de rénovation tertiaire », s'inscrit dans le cadre de l'article 175 de la loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) qui a pour objectif la redéfinition des contours réglementaires ainsi que les pratiques à privilégier dans le secteur de l'immobilier. En effet, la loi Élan impose une réduction des consommations d'énergie finale par rapport à une consommation énergétique de référence qui ne peut être antérieure à 2010. Le décret tertiaire impose quant à lui une réduction similaire aux bâtiments tertiaires en clarifiant en partie les différentes étapes de la réduction de consommations d'énergie : de 40 % d'ici à 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050.

Si ces objectifs semblent lointains, les effets de ce décret vont rapidement impacter le marché de l'immobilier et notamment le secteur de la rénovation qui devrait largement être sollicité par des propriétaires souhaitant mettre leurs biens aux normes.

« LE TERTIAIRE REPRÉSENTE PLUS DE 973 MILLIONS DE MÈTRES CARRÉS À CHAUFFER »

« Le secteur du bâtiment qui représente aujourd'hui 44 % de l'énergie consommée en France doit se remettre en question. Comme le titrait la première partie de la loi, l'ambition de la loi Élan est de "construire mieux, plus vite et moins cher". La qualité environnementale et les process de construction ont donc été, dès l'origine, pleinement associés à la démarche mais pas seulement : le secteur tertiaire est lui aussi pointé du doigt et mis à contribution puisque, pour rappel, le tertiaire constitue aujourd'hui plus de 973 millions de mètres carrés à chauffer », indique Arthur Loyd. Enfin, si la loi Élan et ses dispositions s'appliquent aux constructions anciennes, les constructions neuves seront encadrées par la RE2020, élaborée afin de réduire l'impact de la construction neuve sur l'environnement. D'après Arthur Loyd, « 2021 pourrait donc devenir l'année charnière d'une transition écologique pour le secteur immobilier ».

Décryptage



PROSTOOLEH

EN CHIFFRES

739

BIENS INVENTORIÉS POUR 1,3 MILLION DE MÈTRES CARRÉS DISPONIBLES EN LOCAUX D'ACTIVITÉS, ENTREPÔTS ET BUREAUX, C'EST CE QUE COMPTAIT, AU 1ER NOVEMBRE 2021, LA RÉGION D'APRÈS L'AGENCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE (AER) DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ. « POUR LE MARCHÉ DES BUREAUX, LA MOYENNE DES PRIX OBSERVÉS AU 1ER NOVEMBRE 2021, EN LOCATION EST DE 138 EUROS DU MÈTRE CARRÉ PAR AN, ET DE 1.488 EUROS DU MÈTRE CARRÉ PAR AN EN VENTE. CONCERNANT LES ATELIERS ET LES ENTREPÔTS, LA MOYENNE DES PRIX OBSERVÉS EN LOCATION EST DE 79 EUROS DU MÈTRE CARRÉ PAR AN ET DE 643 EUROS DU MÈTRE CARRÉ À LA VENTE », EXPOSE L'AER.



FANJIANHUA

INVEST IN
CÔTE-D'OR
DES RENCONTRES EN OR

5 bonnes raisons de nous solliciter
pour vos projets d'implantation et de développement en Côte-d'Or



Une équipe dédiée
pour vous accompagner



Une mise en relation avec
notre réseau de partenaires



Une base de + de 200 offres
foncières et immobilières



La connaissance du tissu
économique départemental



La détection de solutions en
foncier et immobilier d'entreprise

WWW.INVESTINCOTEDOR.FR

Restez connectés !



Twitter Facebook LinkedIn

Une initiative



CÔTE-D'OR & SAÔNE-ET-LOIRE

EN CHIFFRES

298

ZONES OFFRENT DU FONCIER POUR 1.869 HECTARES EN RÉGION, D'APRÈS L'AÉR DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ. « DONT CINQ SITES INDUSTRIELS CLÉS EN MAINS (LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES GUINOTTES À HÉRICOURT, SAÛNEOR AU SEIN DU GRAND CHALON, TECHNOLAND DEUX SUR LES COMMUNES DE ALLENJOIE, BROGNARD ET DAMBENOIS, AUXR_PARC À AUXERRE ET LA ZONE D'ACTIVITÉS DES VAUGUILLETES À SENS) ; 21 ZONES D'ACTIVITÉS PROPOSENT DES TÈNEMENTS DE DIX HECTARES D'UN SEUL TENANT ET 55 ZONES D'ACTIVITÉS PROPOSENT DES TÈNEMENTS DE CINQ HECTARES D'UN SEUL TENANT », EXPOSE L'AÉR.



« pour mettre en œuvre des configurations de type flex office. Je pense qu'il faudra attendre 2023 pour commencer à avoir un regard précis sur l'impact de la crise sanitaire. En outre, la réadaptation des surfaces tend à se développer davantage que la renégociation de baux », précise Damien Voisenet (Cushman & Wakefield Dijon). « En 2021, les volumes transactés sur le marché de

bureaux partagés ne sont pas encore la norme, ils pourraient en effet vite le devenir au vu des coûts et des contraintes liées à l'entretien et à la mise en conformité des plateformes de travail. La question est de savoir si les entreprises vont être amenées à opter pour des espaces plus restreints, plus pratiques, moins coûteux et surtout, exemplaires du point de vue énergétique. Malgré cela, plus de 40.000 mètres

bureaux sont à la baisse, cela s'explique par un certain attentisme et aussi par la pénurie d'offres. À ce phénomène s'ajoute une nouvelle réglementation, le décret tertiaire prévu par la loi Élan (voir encadré page précédente), qui pourrait avoir des conséquences lourdes et durables sur l'organisation du travail et des entreprises. Si les flex offices et les

carrés de bureaux vont être développés par la métropole dijonnaise dont 40 % sont livrables dans les 24 mois à venir. Un projet ambitieux pour la taille de Dijon », insiste Florent Puchot (Arthur Loyd).

L'ATOUT DES VILLES MOYENNES

La crise sanitaire a projeté les régions sur



GUITON & CIE
ENTREPRISES

CONCEPTION
INGENIERIE
CONSTRUCTION CLE EN MAIN
CONTRACTANT GENERAL
BATIMENTS PROS, INDUSTRIELS, VITICOLES ET TERTIAIRES



Notre métier, vous simplifier l'acte de construire



www.guiton-constructions.com - 3, rue du point du jour
21800 Chevigny-Saint-Sauveur - Tél. 03 80 65 95 30



Le e-commerce propulse le marché des entrepôts

Si la fréquentation et le chiffre d'affaires des magasins physiques sont en baisse, le commerce en ligne, lui ne cesse de prendre de l'ampleur. Une croissance boostée par la crise sanitaire et la modification des modes de consommation qui dope le secteur de la logistique et par extension, le marché des entrepôts. « On observe effectivement une hausse significative des demandes liées au secteur de la logistique depuis le premier confinement de mars 2020. De plus, la zone dijonnaise est très recherchée pour des projets logisticiens car on assiste à un effet de desserrement du côté de la région lyonnaise. Cela s'explique aussi par le fait que les lois d'urbanisme se durcissent et même si la logistique génère des emplois, ce secteur souffre encore d'une image négative. Le manque d'espace pour accueillir ces activités demeure la principale difficulté », expose Amandine Coiffé (CCI de Côte-d'Or). Bruno Dormoy (Cushman & Wakefield Dijon) approuve : « ce marché est très dynamique avec une forte demande mais peu d'offre ».

Tendance



●●● le devant de la scène, confirmant un certain dynamisme sur ces territoires. Si parler de décentralisation serait exagéré, les spécialistes de l'immobilier d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté observent une hausse des demandes de la part d'investisseurs nationaux. En effet, d'après eux, depuis le début de la pandémie de coronavirus, l'immobilier de bureaux en région résiste mieux qu'en Île-de-France ou dans la région lyonnaise. La récente parution du dernier baromètre Arthur Loyd sur l'attractivité des métropoles françaises, confirme cette tendance : « L'appel des régions est le thème central de l'édition 2021 du baromètre. Les grands territoires urbains sont bien au rendez-vous de la sortie de crise en affichant les plus fortes créations d'emplois. Mais, l'Île-de-France, moteur économique du pays et région la plus peuplée d'Europe, n'a toujours pas retrouvé son niveau d'emploi d'avant-crise. Une situation inédite, qui démontre que les clés de compréhension habituelles de la résilience des territoires ont volé en éclats avec la pandémie de Covid-19. En effet, cette crise sanitaire, qui semble s'installer dans la durée à travers le

monde, a bousculé nos habitudes et parfois remis en cause nos certitudes. Après de longs mois de restrictions sanitaires, les Français ont réévalué ce qui comptait réellement à leurs yeux et ont entamé un changement de vie : qu'il s'agisse d'un divorce, d'une réorientation professionnelle, de l'achat d'une résidence secondaire ou encore d'un déménagement, nombreux sont celles et ceux pour qui la crise Covid a entraîné l'émergence de nouvelles aspirations. Évidemment, l'incursion du numérique dans les interactions professionnelles est l'une des pierres angulaires de ces évolutions. Le déploiement du télétravail notamment, au départ contraint pendant les pics épidémiques, a démontré aux salariés comme aux employeurs qu'il était possible de travailler à distance. Cette prise de conscience et l'installation progressive d'une hybridation des temps de travail ont aussi ouvert le champ des possibles : certains y voient désormais une occasion unique de découpler lieu de vie et lieu de travail, confirmant alors l'émergence du "deuxième bureau", notion chère au sociologue Jean Viard, qui a été interrogé dans le cadre de ce baromètre. D'autres se demandent encore : travailler ●●●

LOUER

ACHETER

FAIRE DES TRAVAUX

BOUGER

SURMONTER
DES DIFFICULTÉS

AYEZ LE RÉFLEXE
ACTION LOGEMENT !

LE LOGEMENT
DE VOS
SALARIÉS ?
PARLONS-EN !

AUXERRE
03 45 45 80 18
BELFORT
03 63 02 30 66

BESANÇON
03 39 73 00 46
CHALON/SAÔNE
03 45 77 30 33

DIJON
03 45 43 31 50
LONS LE SAUNIER
03 63 67 70 06

MONTBÉLIARD
03 63 02 30 66
NEVERS
03 45 26 70 02

SENS
03 58 15 20 09
VESOUL
03 63 13 20 08

www.actionlogement.fr

contactbfc.als@actionlogement.fr

ActionLogement

VOS PROJETS RÉUSSISSENT EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

(IMMOBILIER

1,3 million de m²
disponibles en
locaux d'activité
entrepôts et bureaux

(FONCIER

298 zones économiques
1 869 hectares disponibles

(5 SITES CLÉS EN MAIN

Pôle de développement économique des Guinottes, Héricourt
SaoneOr, Grand Chalon
Technoland 2, Allenjoie, Brognard, Dambenois
AuxR_Parc, Auxerre
Zone d'activité des Vauguilletes, Sens

www.aer-bfc.com



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

●●● où l'on veut vivre, plutôt que vivre où l'on doit travailler, ne s'agit-il pas là d'une réponse à la quête de sens qui s'est installée parmi la population ? Ainsi, dans ce monde en mouvement où rien ne semble encore écrit, on assiste à une redistribution des cartes de l'attractivité des territoires. À l'heure de la prise en compte des enjeux liés à la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), les entreprises ont l'opportunité aujourd'hui, d'intégrer la question de la qualité de vie et de leurs collaborateurs dans leur "raison d'être" et de répondre aux nouvelles attentes qui se sont exprimées pendant cette pandémie, en déconcentrant une partie de leurs activités en régions. C'est peut-être par ce nouveau contrat social plus que par des politiques publiques que chacun pourra alors trouver son équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle», exprime Cevan Torossian,

directeur associé Études et recherche pour Arthur Loyd. « Il est évident que les villes moyennes comme Dijon ont moins souffert que Paris, qui reste la ville la plus pénalisée, ou encore Lyon qui manque de foncier et subit une certaine envolée des prix », confirme CBRE Impact à Dijon. « La métropole a énormément d'atouts à mettre en avant, d'abord de par sa situation géographique, à proximité de Paris et Lyon, et par le cadre de vie qu'elle propose. Dijon a toutes les qualités pour séduire les entreprises qui souhaitent s'implanter ou redéployer une activité », affirme Cushman & Wakefield Dijon.

« De manière globale, nous remarquons que le bassin dijonnais séduit des sociétés basées en Île-de-France ou en région lyonnaise. La qualité de vie que Dijon, métropole à taille humaine, a à offrir ainsi que les économies qu'elle peut

permettre, en fait un territoire très intéressant pour les implantations », ajoute Cyrille Guiton.

« On enregistre beaucoup de demandes en logistique. L'installation d'Amazon Logistics à Longvic est un bel exemple », note la CCI de Côte-d'Or.

DES IMPLANTATIONS SYNONYMES D'EMPLOIS

En effet, prévue pour le printemps 2022, l'ouverture d'une agence de livraison Amazon Logistics à Longvic doit permettre une livraison plus rapide, plus fiable et optimisée des colis en provenance des centres de distribution et des centres de tri d'Amazon, aux clients du territoire. D'après l'agence de développement économique, Dijon métropole développement, « ce nouveau site, opéré en partenariat avec des entreprises de livraison indépendantes, contribue au développement de l'emploi local puisque Amazon va recruter 50 personnes en CDI, et les entreprises de livraison partenaires prévoient de faire appel à 200 agents pour livrer les clients sur Dijon et sa région ». Cette agence de livraison de proximité, située sur un ancien site industriel, est l'aboutissement d'une étroite collaboration entre Amazon et Dijon métropole, son agence de développement économique et ses partenaires publics et privés. « Cette implantation s'est officialisée sur un tout autre process qui met également en avant la place centrale de Dijon métropole pour rayonner au-delà du bassin d'emplois. Amazon avait d'emblée fléché Dijon métropole pour mailler le territoire avec les sites de Sevrey, Belfort ou encore Metz. Amazon a choisi de mettre à contribution un ancien site industriel délaissé au cœur de la zone industrielle de Longvic, en qui voisin de la plateforme industrielle de La Poste, de Géodis et autres prestataires des métiers du transport et de la logistique. Nous avons été sensibles à cette opération immobilière 100 % privée dans la mesure où elle revient à quasiment recréer du neuf avec un site ancien, tout en visant la certification Breeam Very Good (pour Building research establishment environmental assessment method, un standard de certification britannique relatif à l'évaluation environnementale des bâtiments. C'est la certification la plus répandue à l'international, Ndlr) que des mises en chantier en cours à vocation industrielle ne visent pas encore. Pour la restructuration à neuf de l'ensemble du bâtiment, une attention particulière a ainsi été portée ●●●



AMAZON



Appartements
& maisons à louer
Sans frais d'agence

Agence clientèle
Côte-d'Or
03 80 68 06 16
habellis.fr

Habellis 
Groupe ActionLogement



Osmo'Z
LES FONTAINES
À SENNECEY-LÈS-DIJON


AQISIA
par Habellis

Vivre & Investir
avec AQISIA, en Bourgogne
03 80 68 28 24
aqisia.fr

HABELLIS : 105 LOGEMENTS À VENIR POUR 2023

Dernière opération d'envergure en date pour Habellis, entreprise sociale pour l'habitat (ESH), le projet Machureau, sur le boulevard Edmé Machureau à Dijon, est en cours de construction.

« Habellis a travaillé au découpage de plusieurs tènements fonciers afin d'offrir une diversité de destinations au sein de la zone aménagée, procédé à la viabilisation des neuf lots avec la mise en place des réseaux d'électricité, de téléphonie et d'eau et a aménagé voiries, cheminements piétons et espaces verts. Les neuf lots dont huit sont sous la maîtrise d'ouvrage Habellis, sont décomposés de la manière suivante : lot B3 (atelier CALC) avec 25 logements, lot C4-C5 (PPX) avec 25 logements également, lot D (atelier CALC) avec quatre maisons individuelles et enfin le lot B2 (atelier CALC) avec 26 appartements dédiés à l'accession à la propriété, commercialisés par notre marque Aqisia. Il ne reste que quelques logements disponibles (T2, T3, T4) à la vente à partir de 124.960 euros. Ce programme est éligible au dispositif Location-accession (PSLA) afin de favoriser l'accession en douceur », présente Habellis. Le dernier lot (lot A), a quant à lui été cédé à Voisin Immobilier pour son projet Skyline afin d'offrir la mixité souhaitée dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH). « Nos 105 logements (79 locatifs, 26 dédiés à l'accession) sont répartis dans plusieurs bâtiments et sont conçus selon les principes du développement durable : cheminements piétons paysagers, jardins et végétation, circulation automobile limitée. Ils seront certifiés NF Habitat HQE et nos clients bénéficieront d'un niveau de performance énergétique RT2012-10%. Les espaces extérieurs privatifs, ainsi que les espaces paysagers communs ont été imaginés afin de favoriser le partage et l'interaction sociale. Nous terminons actuellement la zone de stationnement, infrastructure commune (stationnement souterrain pour les véhicules) et notre bâtiment dédié à l'accession est en cours d'élévation. Le chantier va ensuite se poursuivre au niveau des élévations des différents immeubles. » La livraison des 79 logements locatifs est prévue pour fin 2023, ceux qui sont destinés à l'accession devraient être livrés au premier trimestre de la même année. « Lorsque le projet sera finalisé, une association syndicale libre (ASL) sera mise en place pour gérer l'entretien extérieur, les cheminements pour l'ensemble des lots, y compris le programme de Voisin Immobilier. Le coût de cette opération avec 105 logements à la clé, s'élève à près de 14 millions d'euros avec des subventions de l'État, de Dijon métropole dans le cadre du NPNRU, des prêts Action Logement et Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et des fonds propres Habellis », informe Habellis.

Social



Pour construire, entretenir et rénover plus de **11 000 logements**, nous publions chaque année des dizaines d'appels d'offres et participons ainsi au développement économique de Dijon métropole, de la région Bourgogne Franche-Comté...

Ces consultations sont de **véritables opportunités** pour votre entreprise.



Unissons nos talents pour le confort de nos locataires et contribuer à l'attractivité de Dijon métropole !

Plus d'informations sur www.granddijonhabitat.fr



●●● à l'intégration harmonieuse du site dans l'environnement local, notamment en termes d'aménagement urbain et d'utilisation de solutions de transport à faible émission carbone », fait savoir Danielle Juban, vice-présidente de Dijon métropole, déléguée au développement économique, à l'attractivité et aux foires et salons.

Autre exemple fort d'implantation à venir, le centre logistique de distribution de produits pharmaceutiques et de dispositifs de maintien à domicile Giphar sur le parc d'activité Beau regard à Longvic. « Une plateforme logistique de 10.000 mètres carrés va être construite et pourra s'étendre, à moyen terme, sur un terrain de 40.000 mètres carrés. Un projet d'envergure conduit en partenariat avec l'État, la région, Dijon métropole, la ville de Dijon et Pôle Emploi. Cet investissement supérieur à 12 millions d'euros générera la création de 70 emplois directs dès l'ouverture, mi-2022, de la plateforme. Est prévue la création d'une trentaine d'emplois supplémentaires liés à la sous-traitance en matière de transport », précise-t-elle. « La concentration à Dijon métropole de ces activités en relation directe avec les groupes pharmaceutiques et les grands laboratoires est à notre avantage. Elle permet de nous identifier un peu plus comme une destination de premier choix en France pour de nouvelles activités industrielles et productives. »

De son côté, le maire de Dijon, président de Dijon métropole et ancien ministre, François Rebsamen a salué « le travail des équipes pour mener à bien cette implantation qui va per-

mettre 70 emplois. Nous avons enregistré récemment de nombreuses décisions d'investissements sur le parc de Beau regard avec Savoye, Ciblex Eurotranspharma, Oogarden... Malgré un contexte économique et sanitaire des plus complexes, l'attractivité économique de Dijon est réelle. La collectivité continuera d'investir pour l'innovation, pour le rayonnement de notre métropole et pour l'emploi ».

Par ailleurs, Dijon métropole développement insiste sur la visibilité offerte par le lancement officiel de Santenov : « cela nous permet d'attirer de nouveaux investisseurs extérieurs », ajoute Danielle Juban.

UNE ATTRACTIVITÉ À DÉVELOPPER

« Nous sommes en train de rapprocher l'art de vivre, et l'art de produire », affirme Jean Viard, sociologue. D'où l'importance de promouvoir son territoire à travers le marketing territorial. « La crise sanitaire, dans tous les bouleversements qu'elle a apportés, a permis de catalyser et d'accentuer des tendances à l'œuvre. Dans le cas du marketing territorial, l'enjeu n'est plus de consommer un territoire mais d'envisager ses caractéristiques de manière globale en réduisant les impacts négatifs (par exemple, le tourisme de masse pouvant mettre en danger des sites naturels) et en proposant des alternatives plus qualitatives et durables. Les villes qui choisissent une marque territoriale (c'est notamment le cas de Besançon avec Besançon booster de bonheur, et de Dijon

avec Just Dijon), bénéficient d'une identité reconnue. La marque permet aux métropoles d'affirmer leur position dans le contexte concurrentiel. Par ailleurs, l'utilisation fréquente de l'anglais dans les logos participe à rendre visible ces métropoles sur la scène internationale », présente le baromètre Arthur Loyd.

Si, la ville de Dijon a chuté cette année après avoir été positionnée en première place en 2018 puis cinquième en 2020, la ville conserve de nombreux atouts. « C'est le jeu des classements qui livrent une photographie à un moment donné, nous devons composer avec cette compétition de chaque instant. Nous visons avec optimisme une remontée au classement l'année prochaine avec des décisions récentes comme l'arrivée de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) à Dijon », déclare Danielle Juban.

SIMI : VITRINE INCONTESTABLE

Faire connaître un territoire et vanter son dynamisme, c'est d'ailleurs tout l'enjeu du Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) qui s'est tenu à Paris du 8 au 10 décembre dernier. « La métropole dijonnaise applique un modèle d'urbanisme et d'aménagement du territoire vertueux. Dijon, c'est une métropole à taille humaine, à vivre pour tous, dynamique, écologique et solidaire. Nous avons fait de la métropole un terrain d'expérimentation pour des solutions locales innovantes en faveur notamment de la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons marquer notre présence au CITY by SIMI qui questionne la filière immobilière sur les dynamiques des métropoles et les mutations de la ville d'un point de vue sociétal, environnemental et technologique », a déclaré François Rebsamen lors de ce salon. Cet événement a aussi été l'occasion, pour la métropole, de mettre en avant plusieurs actualités liées à la métropole : « à travers son projet Response, du programme européen "H2020, Villes et communautés intelligentes", Dijon métropole se positionne comme une ville pilote à l'échelle de l'Europe pour construire des quartiers à énergie positive grâce à des solutions innovantes. Au total, des dizaines d'innovations seront testées pour faire du territoire dijonnais un véritable laboratoire pour l'expérimentation et la mise en œuvre de solutions visant à atteindre la neutralité carbone. Dijon a pour objectif, sur une période de cinq ans, de bâtir la plus grande opération d'auto-consommation collective de France ». ■

GRAND DIJON HABITAT MISE SUR L'ÉCO RÉHABILITATION

Depuis plusieurs années, nous anticipons la hausse du coût de l'énergie notamment par l'éco-réhabilitation qui permet un gain de pouvoir d'achat pour les locataires », déclare Hamid El Hassouni, président de Grand Dijon Habitat. C'est la raison pour laquelle le bailleur social concentre tous ses efforts sur l'éco-réhabilitation du parc ancien. « À ce jour, 2.200 logements ont bénéficié d'un programme d'éco-réhabilitation sur un patrimoine qui représente 10.500 logements. Dans les cinq ans à venir, 1.800 logements seront concernés, dont 850 dès 2022. D'ailleurs, il convient de rappeler qu'entre 2000 et 2020, 3.000 logements neufs ont été construits. Les performances énergétiques du parc sont donc très positives. » Parmi les projets phares, on peut citer le quartier Fontaine d'Ouche avec un investissement de 35 millions d'euros. « L'opération Îlot Corse vient d'être terminée, c'est un projet emblématique qui sert de vitrine du quartier puisque l'entrée principale a bénéficié de la suppression du pont. La vue sur ce bâtiment est donc dégagée. Les autres projets concernent l'Îlot Franche-Comté avec 377 logements, l'Îlot Berry-Gascogne avec 369 logements. En tout, on parle d'un millier de logements avec un principe fort : ne pas répercuter les investissements sur la quittance des locataires », précise-t-il. Ainsi, à l'horizon 2024, l'ensemble du parc de Grand Dijon Habitat aura bénéficié d'un programme d'éco-réhabilitation. « L'Îlot Franche-Comté, intégré au projet Response de Dijon Métropole, va bénéficier d'une démarche innovante autour de l'énergie solaire : des panneaux solaires bi-faciaux vont effectivement permettre l'injection d'énergie produite dans le bâtiment. La gestion du chauffage sera par ailleurs individualisée avec des vannes thermostatiques connectées et des algorithmes permettant de délivrer la bonne température au bon moment. Ce dispositif va transformer le locataire en acteur de sa consommation d'énergie et donc, de son pouvoir d'achat. » Grand Dijon Habitat prévoit une économie en matière d'énergie pour les locataires de 10 à 15 %. « Au-delà de participer au défi climatique, l'enjeu de ces programmes d'éco-réhabilitation est d'alléger le plus possible les charges de nos usagers », conclut Hamid El Hassouni.

Éco-logis



Dijon, métropole attractive

4 filières d'excellence santé, numérique, agroalimentaire, industrie du tourisme

Des pôles d'innovation reconnus et des entreprises leader

Des projets innovants
la 1^{re} métropole hydrogène de France
et **OnDijon**, un projet unique de Smart City

Près de 260 000 habitants

+ de 15 000 entreprises

Un bassin d'emploi de **+ de 400 000 personnes**

135 185 emplois (au 01/01/2020)

40 000 étudiants

**Forcément,
ça donne des idées !**

Dijon métropole, un territoire pensé pour la croissance, le développement et l'innovation. Sans aucun doute, l'environnement idéal pour accueillir vos projets et vos compétences.

Contactez-nous
contact@dijon-metropole-developpement.fr
03 80 68 02 90





justdijon.com




le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales du Journal du Palais de Bourgogne Franche-Comté est fixé à 1,78 € HT pour le département de la Côte d'Or (21), pour l'année 2021

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Appel d'offres



DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Avis d'appel public à la concurrence

- 1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Département de la Côte-d'Or
Correspondant : Service Marchés
1, rue Joseph Tissot
CS 13501
21035 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 63 69 17
Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr> (référence de la consultation : 1121momaillys).
- 2 - Objet du marché et caractéristiques principales
Maîtrise d'œuvre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'infrastructures de production d'eau potable à partir de la Boucle des Maillys
- 3 - Rectification du marché
La date et l'heure limites de remise des offres sont reportées au jeudi 27 janvier 2022 à 17:00:00
L2102959

Procédures adaptées



Office Public de l'Habitat - Grand Dijon Habitat

Avis d'appel public à concurrence

- 1 - Identification du pouvoir adjudicateur : Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat, 2 bis rue Maréchal Leclerc, BP 87027 - 21070 DIJON CEDEX.
- 2 - Procédure de passation : Procédure adaptée mise en œuvre conformément au Code de la commande publique.
- 3 - Objet du marché : Fourniture en outillage divers et équipements de protection individuelle pour le service de la Régie Technique de GRAND DIJON HABITAT.
- 4 - Allotissement (avec mini/maxi sur la durée totale du marché) :
- Lot 1 : Equipements de protection individuelle (Montant mini : 2.000 / Montant maxi : 40.000)
- Lot 2 : Outillage divers (Montant mini : 2.000 / Montant maxi : 50.000).
- 5 - Durée du marché : 1 an reconductible 1 fois 1 an. La reconduction est tacite, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 2 ans.
- 6 - Groupement d'entrepreneur : Les candidats pourront répondre seuls, ou en groupement. En cas de groupement, GRAND DIJON HABITAT se réserve la possibilité d'exiger de l'attributaire du marché sa transformation en groupement solidaire avec mandataire.
- 7 - Justification à produire : Cf règlement de consultation.
- 8 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 05/01/2022 avant 12h00.
- 9 - Dossier de consultation : dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (<https://www.ternum-bfc.fr/>), référence : OUTILLAGE_EPI_2022
- 10 - Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 12 - Critères d'analyse des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard :
- des capacités et compétence professionnelles (moyens humains, qualifications professionnelle)
- des garanties financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché, le candidat peut également produire son dernier bilan et tout éléments permettant de justifier de ses garanties financières),
- de la qualité des références professionnelles contrôlables qui devront être en rapport avec la nature et l'objet du marché.
- 13 - Critères d'analyse des offres :
- Prix DQE : 80 % ;
- Remise globale catalogue public fournisseur : 10 % ;
- Délais de livraison : 10 %.
- 14 - Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse indiquée au point 1).
Une réponse pourra alors être adressée à tous les candidats ayant retiré le dossier de consultation.
- 15 - Procédures de recours : Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON - 22, rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon Cedex - Téléphone : 03.80.73.91.00 - Fax : 03.80.73.39.89.
- 16 - Date d'envoi à la publication : 13/12/2021.
L2102937

Annances légales

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans le département de la Côte d'Or
JOURNAL DU PALAIS de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations
Directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Directrice : Claire LESPRIT
Rédacteur en chef : Antonin TABARD
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET

Parution le lundi - Prix du numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 69 €



Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1123 I 83851

Service annonces légales : annonceleale.jdp@forumeco.com
Rédaction : redaction.jdp@forumeco.com

Production. Le SUV français accumule les succès depuis son lancement il y a cinq ans. Plus d'un million d'unités sont sorties de l'usine de Sochaux, le fief historique de la marque.

Un million de Peugeot 3008



Carton plein pour la Peugeot 3008 ! Le constructeur célèbre le millionième exemplaire, une version hybride rechargeable, sorti des chaînes de montage franco-comtoises de son SUV star. Un cap franchi alors que la 3008 de deuxième génération vient de fêter son cinquième anniversaire. De quoi autoriser la marque à parler à juste titre de « succès phénoménal ».

Restylée fin 2020 et commer-

cialisée en tout début d'année 2021, la Peugeot n'a cessé de battre des records et d'accumuler les récompenses depuis son arrivée sur le marché en 2016. À peine lancée, elle a été élue « voiture de l'année 2017 », un titre envié à l'échelon européen. Au total, elle a été distinguée par 76 prix dans le monde. Peu de modèles peuvent s'enorgueillir d'avoir raflé autant de récompenses.

Depuis sa commercialisation,

elle n'a jamais quitté la première place de son segment en France, occupant même pendant un bon moment la troisième marche du podium des meilleures ventes, une exception pour une voiture de sa catégorie. Fin 2020, elle totalisait plus de 45.000 immatriculations et occupait la septième place des ventes hexagonales. À l'échelon européen, où sont écoulés les deux-tiers des modèles assemblés à Sochaux, elle

pointe au deuxième rang des SUV depuis le début de l'année. Ses autres marchés importants : la Turquie, Israël, le Japon et l'Égypte.

UNE MONTÉE EN GAMME

Depuis le début de cette année, les récentes versions hybrides rechargeables de 225 et 300 chevaux font une percée remarquée en totalisant 30 % des immatriculations dont 25 % pour la version 225 chevaux et

dépassent les motorisations thermiques essence (26 %) pour se rapprocher des diesel en net recul (40 %). Avec à 82 % des boîtes automatiques EAT8.

Fer de lance de la montée en gamme de la marque, génératrice de profits supérieurs, le SUV Peugeot est plébiscité par une clientèle qui choisit en priorité des versions hautes. En tête : l'Allure Pack (plus de 32 %) et les finitions GT et GT Pack (24 %) alors que la clientèle des

entreprises opte pour l'Active Business (26 %).

On aimerait savoir ce que pense de ces résultats un ancien directeur général d'Automobiles Peugeot qui avait affirmé un jour que le constructeur ne lancerait jamais de SUV car il ne croyait pas au succès de ce type de voitures. Le flair d'un énarque dans toute sa splendeur !

DOMINIQUE MARÉE

Disparition. Châssis allongé, structure blindée, équipements exclusifs : l'exemplaire unique du vaisseau amiral de la gamme DS a fait ses premiers tours de roues officiels le 11 novembre.

DS7 Crossback Elysée : au service de la France

Vous en avez rêvé, DS l'a fait ! Mais pas pour vous, désolé. Ce modèle est exclusivement réservé au Président de la République et il y a peu de chance qu'on vous invite à faire un tour à bord. La jeune marque aux ambitions premium s'offre un nouveau coup de pub prestigieux avec l'arrivée dans le parc automobile de la République française d'une DS7 Crossback pas du tout comme les autres. Une sorte de pique de rappel dans l'air du temps, faisant suite à la DS7 Crossback Présidentiel, au masculin dans la terminologie de DS, avec laquelle Emmanuel Macron avait descendu les Champs Elysées lors de son investiture officielle.

Mais attention à ne pas confondre Elysée et Présidentiel (sic). La première n'a rien à voir. Et pas davantage avec les versions diffusées dans le réseau du constructeur à 11.847 unités en 2020, ce qui en fait la DS la plus vendue de la gamme.

Cette DS7 Crossback Elyséenne se distingue par son empattement allongé de 20 centimètres

(2,94 mètres) à partir du montant central pour proposer un espace aux jambes de 545 millimètres maximum et par son blindage intégral. La première transformation se remarque, pas la seconde, si ce n'est sur la bascule. À bord, la banquette cède la place à deux fauteuils individuels en cuir noir reprenant le dessin « bracelet » (inspiré par la maille Oyster de celui des montres Rolex) avec un accoudoir central les séparant.

À l'extérieur, cette DS7 Crossback exclusive de couleur « bleu encre » se pare de tous les attributs présidentiels : feux-phares bleu/rouge insérés dans la face avant, badges « RF » sur les portes avant, sigles tricolores sur le capot et le hayon, sans oublier les indispensables porte-fanions amovibles. Elle est animée par une motorisation hybride rechargeable E-Tense de 300 chevaux et dispose d'une transmission aux quatre roues. Motorisation jugée trop polluante et montrée d'un doigt inquisiteur par la com-

mission européenne.

Détail pour l'Histoire, sept présidents de la République ont utilisé des DS7 et SM. Sans compter les innombrables Citroën, DS étant, faut-il

le rappeler, l'émanation directe de la marque au double Chevron.

D.M.



Éric Goettelmann affiche 20 ans de maison chez Loiseau. Après un bref détour en 2020 par l'établissement Paul Bocuse, il a repris en septembre le chemin de Saulieu en tant que chef sommelier exécutif du groupe. Meilleur ouvrier de France 2019, il est considéré par ses pairs comme l'un des plus grands sommeliers du monde et pourtant, avant 20 ans, il n'avait pas bu la moindre goutte d'alcool.

Jamais le combat n'est vain

Quand on rencontre pour la première fois Éric Goettelmann, ce qui frappe instantanément c'est cette force qui émane de lui, cette volonté, cette détermination qui se lit aussi pleinement dans son regard, dans sa posture, dans ce corps un brin émacié, tout en énergie contenue, que dans ses premiers mots. Ainsi, quand on l'invite à se confier sur son passé, cet ancien boxeur vous assène un premier uppercut : « *Je n'ai pas l'habitude de regarder en arrière!* ». Puis il développe : « *Pour avancer, j'ai besoin d'une vision, d'une cible vers laquelle tendre... de passion, enfin, car sans elle, il n'y a pas d'élévation possible* ». Ce besoin de sens, de quête, il l'assouvit d'abord, à 17 ans, dans le sport de combat. Un ring, des bleus sur le corps pour masquer d'intimes bleus à l'âme. L'esquive est de mise, avant que Dionysos ne le surprenne au détour d'une rencontre avec des passionnés du vin de son Alsace de jeunesse, le KO est alors immédiat. Il a 20 ans. « *Avant cela, je n'avais jamais bu une goutte d'alcool. J'avais une vision négative du produit. Les personnes que j'ai croisées ont su me transmettre leurs émotions. En me parlant de terroir, d'arôme, de longueur en bouche, de vinification, de partage, de tradition... Elles ont également fait naître en moi de la curiosité pour cet univers* », raconte-t-il. L'alchimie se fait jour déchantant son lot de questions gigognes jusqu'à la lie. Ainsi enivré par cet art qu'il vient de découvrir, il sait qu'il a trouvé sa voie et que celle-ci ne peut que passer par la recherche de l'excellence, d'un apprentissage auprès des meilleurs. Son appétit de sommets, d'ascensions, son envie de toucher les étoiles débute à Beaune, auprès de Georges Pertuiset, meilleur sommelier de France en 1980.

« *Il m'a légué un état d'esprit, une certaine vision du métier, cette exigence de placer l'échelle toujours plus haut* ». Son brevet professionnel en sommellerie obtenu en 1998, avec les félicitations du jury (meilleur brevet professionnel de France), il voit s'ouvrir à lui, deux ans plus tard, l'opportunité de rentrer chez Bernard Loiseau, comme second de sommellerie. « *J'avais une fascination pour l'homme, pour son travail, sa rigueur, son parcours, sa générosité...* ». Un aveu, qu'il serait bien difficile de mettre en doute au vu de la gemellité d'âme de ces deux personnalités, de ces alter-ego, tant gagnés par l'appétit d'étoiles... Si pour son évocation en terre bourguignonne, Éric Goettelmann, ne prend pas le temps de l'hésitation, profitant d'une migration de cigognes sauvages, pour paraphraser les mots de Saint-Exupéry, il n'en a pas moins conscience des contraintes qu'une telle décision implique. « *Partir travailler à Saulieu, cela voulait dire être loin de ma femme et de mes*



Chef sommelier exécutif du groupe Loiseau, Éric Goettelmann, sensible à la notion de transmission, dispense également des cours à l'Insec (Institut des hautes études économiques et commerciales), à HEC et en CFA.

enfants restés en Alsace... », confit-il. Au compteur kilométrique, cela représente 22 mois d'aller et retour. Mais c'est aussi d'autres craintes moins avouées : « *Mon père était chef de cuisine au Vieux Berlin à Paris, dans les années 1970. Il a beaucoup donné, je l'ai vu souffrir à cause de son métier. Enfant, j'ai ressenti son absence, j'ai surtout retenu les côtés négatifs et jamais je ne me serais vu prendre*

« Si j'en suis là aujourd'hui, c'est grâce aux rencontres, à ces gens, à leurs mots qui ont eu une résonance particulière en moi... J'ai construit mon ascension avec ces briques-là ».

le chemin des métiers de l'hôtellerie restauration ». En choisissant néanmoins de suivre les traces paternelles, faisant toutefois un léger pas de côté, puisque ce n'est pas les cuisines qu'il compte apprivoiser mais bien la salle, notre sommelier sait qu'il devra être vigilant. Il connaît les écueils de la destination et s'il veut que la route reste belle il doit s'astreindre à garder les yeux ouverts sur l'essentiel : « *J'ai tout fait pour rester attentif à ma famille, être présent dans l'éducation de mes enfants...* ».

VISER LES ÉTOILES POUR MIEUX AVANCER

En Bourgogne, il reprend la boxe, au côté de Jean-Marc Gossot, à Beaune, un des meilleurs professeurs de boxe à l'anglaise de la région. Ainsi, le sport comme soupape, la famille comme pilier, Éric Goettelmann est prêt à embrasser les étoiles. En salle comme sur le ring le jeu de jambe est là : technique. Si dans la salle de sport, le nez se protège, dans celle des belles tables,

il déploie toute l'étendue des connaissances œnologiques de cet homme de retenu et de challenge. En 2005, il prend le poste de sommelier exécutif du groupe Bernard Loiseau. Un an plus tard, il est nommé sommelier de l'année, par le média spécialisé Chef Magazine. Un titre qui lui sera une nouvelle fois décerné en 2010, par le Guide Champérad, puis en 2016 au Trophée de la gastronomie. Mais avant cela, il participera en 2007 à la naissance du premier "oisillon" du groupe Loiseau en Bourgogne : Loiseau des vignes et sa sélection exceptionnelle de vins de Bourgogne, dont 70 références sont disponibles au verre, grâce à un système révolutionnaire et multi-primé, l'Enomatic, qui permet de conserver les bouteilles à température idéale pendant plus de trois semaines.

En 2018, il décroche la certification Gold de l'association de la sommellerie internationale (ASI), la plus haute distinction de la profession, avant d'atteindre, la même année, le graal : le titre de Meilleur ouvrier de France en sommellerie. « *J'aurai tenté trois fois d'obtenir le titre de MOF. Au total, mon parcours professionnel est jalonné de 14 années de concours. C'est un besoin que j'ai ancré en moi, de chercher à toujours aller plus loin, d'évoluer...* », lâche-t-il. Pour cet animal de défi, ce chantre de la pensée positive, du « tout est possible à condition de s'en donner les moyens », le MOF représente les Jeux Olympiques de sa profession. « *Le MOF c'est différent des autres concours, il y a une philosophie de métier, des notions d'excellence et de partage. Dans cette épreuve on ne réussit pas en éliminant les autres candidats. Aujourd'hui, on compte 23 MOF sommeliers dont une douzaine maximum encore en activité. Quand on devient MOF, les confrères vous disent : "Bienvenue dans la famille!" On n'est pas seul. Il y a ces*

notions de transmission et d'ambassadeur de la gastronomie française qui sont essentielles pour moi. Le col tricolore c'est la France, ma médaille m'a été remise par le Président de la République, ce sont des images fortes, de celles qui font avancer. En 14 ans, j'ai eu mille raisons d'abandonner. Quand on perd, on met un genou à terre, on apprend l'humilité, la résilience, mais lorsque l'on lit la déception dans les yeux de ses proches, on trouve la force de se relever. À ma première défaite, ma fille était en larme, je lui ai alors promis que je gagnerai un jour. Le jour J, elle m'a fait la surprise d'être là en coulisse. J'étais fier, fier aussi d'offrir pour la première fois ce titre à la maison Loiseau, ma seconde famille », témoigne Éric Goettelmann, avant d'avouer, sourire aux

1972

Naissance le 8 juillet à Paris

1998

Meilleur Brevet professionnel de France.

2000

Arrive chez Bernard Loiseau.

2005

Chef Sommelier exécutif groupe Bernard Loiseau.

2013

Master en Commerce international vins & spiritueux à la BSB.

2018

Certification Gold par l'association de la sommellerie internationale et Meilleur ouvrier de France (MOF) sommelier.

2020

Chef sommelier exécutif Paul Bocuse.

Septembre 2021

Retour à Saulieu pour de nouveaux challenges...

lèvres, avoir eu chaud ! Le "deal" avec ma famille c'est qu'il s'agissait de ma dernière tentative pour pouvoir décrocher ce rêve d'une vie. Je leur en ai fait baver. On ne se construit pas seul, il faut savoir capter ce qui nous révèle et le socle familial fait partie de ces totems à préserver ».

Passion, quête de l'excellence et famille sont le mantra qui guide son parcours, et la famille, l'autre raison plus intime de cette boulimie de concours. « *Ma fille souffre d'un important handicap auditif, appareillée, elle a subi bien des moqueries et a eu, plus qu'à son heure, des raisons de baisser les bras. J'ai toujours essayé de lui prouver par l'exemple que rien n'était impossible, que de sa différence elle pouvait puiser une force bien à elle pour aller plus haut. C'est ainsi, qu'à 40 ans, je me suis retrouvé sur les bancs de la BSB à Dijon pour décrocher un master en Commerce international vins & spiritueux, pour motiver ma fille en pleine crise de doute sur elle-même et sur ses capacités. J'ai fini major de ma promotion en marketing et dégustation et j'ai même eu le prix de la meilleure thèse. Mais ma plus grande réussite fut de booster ma fille qui, quelques années plus tard, décrochait un poste à la communication de l'Élysée* ».

En 2020, Vincent Le Roux, directeur général du restaurant Paul Bocuse et de l'Abbaye de Collonges lui propose de prendre le poste de sommelier exécutif de cette maison « amie » de Loiseau. « *Il y a des opportunités qui chamboulent, que l'on peut difficilement refuser. Bocuse, c'est la maison des MOF, une chance de donner une vraie visibilité à mon métier de sommelier. Sur place, j'ai retrouvé un ancien de chez Loiseau, Benoît Charvet, champion du monde des desserts glacés 2018* ». Toutefois, si l'expérience se veut riche en rencontres humaines et en expériences, elle est de courte durée, puisque 18 mois plus tard, Bérangère Loiseau l'appelle pour lui proposer un retour au « nid » sédelociens pour incarner un des visages de la dynamique « Ancrage 2023 » qui acte l'arrivée de la nouvelle génération Loiseau, avec Bérangère, comme vice-présidente du groupe, Blanche en cuisine aux côtés de Patrick Bertron, et Bastien au poste d'administrateur du groupe. Celui qui se dit « *tatoué Loiseau* », accepte aussitôt : « *J'ai un profond respect pour cette maison. C'est un Versailles, une Notre Dame de Paris, c'est une atmosphère, une histoire irremplaçable, inspirante, une continuité, une transmission avec un esprit toujours novateur. Je reviens avec cette ambition d'aider cette jeunesse, cet avenir en devenir, de leur partager mon expérience, cette somme d'erreur résolue, d'être le garant de l'ADN Loiseau, de ses valeurs de convivialité, de résilience et d'excellence, d'être finalement un passeur, car comme le disait Bernard Loiseau : "ici, nous ne sommes que des locataires"* ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER